



# **QUELLE AFRIQUE POUR QUELLE MONDIALISATION ?**

**Mémoire de géopolitique**

**du lieutenant-colonel Etienne ADOSSOU du Bénin,  
dans le cadre de l'étude " Nations et Nationalismes ;  
Nation et mondialisation ", dirigée par**

**M. Pierre SERVENT**

**Directeur de communication de la Générale des Eaux  
Intervenant extérieur au CID**

**CoDirecteur**

**M. Jean-François DAGUZAN**

**Maître de recherche à la Fondation pour la Recherche  
Stratégique ( F R S ) ;**

**Professeur à l'Université Panthéon Assas, Paris II**

**Session 2001-2002**

# **QUELLE AFRIQUE POUR QUELLE MONDIALISATION ?**

## **SOMMAIRE**

### PREMIERE PARTIE

#### **LES REALITES DE L'AFRIQUE**

UN CONTINENT MAL GOUVERNE

UN CONTINENT MINE PAR DES CONFLITS

UN CONTINENT DESHERITE

### DEUXIEME PARTIE

#### **LES FONDEMENTS DE LA MONDIALISATION**

LES ORIGINES

LES AVANTAGES ATTENDUS

LA REALITE DES ECHANGES MONDIAUX

### TROISIEME PARTIE

#### **L'EMERGENCE 'D'ETATS-REGIONS' ET LE LANCEMENT D'UN VASTE PROGRAMME NOVATEUR DANS UNE MONDIALISATION MAITRISEE**

DE VERITABLES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES

DES STRATEGIES D'AIDE POUR L'AFRIQUE

DES REGLES DU JEU LIBERAL RESPECTEES PAR TOUS LES PAYS

# INTRODUCTION

Depuis un certain temps, la dépendance et la corrélation entre les dynamiques de la Mondialisation, de la régionalisation et de la contestation du modèle de l'Etat-nation, posent en Afrique plus qu'ailleurs, des problèmes d'ordre politique, social et économique. La Mondialisation a pour effet d'imposer aux nations, un fonctionnement en réseau entraînant une confusion entre les enjeux et les stratégies de développement, en commandant une réflexion dans le cadre d'une perspective globale. Les problématiques de l'intégration sont plus que jamais indissociables des interrogations quant à l'insertion internationale du continent africain et au sens que revêtent les interactions entre les politiques nationales, régionales et l'action des multinationales. Les rapports de l'Afrique avec l'économie du monde portent l'empreinte d'une inégalité croissante que la fin de la guerre froide a accentuée en ajoutant au registre de la dévalorisation économique et financière, celui de la géopolitique. Les Etats sont désormais dépossédés de pans entiers de leur souveraineté et sont confrontés à de nouvelles difficultés.

Or, à l'évidence, la fin de la guerre froide exerce des effets catalytiques sur l'affirmation de revendications nationalistes, identitaires, ethno-régionales ou religieuses. Quant aux relations économiques internationales marquées par la création du commerce central entre nations, elles n'ont cessé d'évoluer depuis. La nature du commerce, l'importance des échanges et les gains des différents partenaires aux échanges ainsi que le problème de l'équité pour tous, suscitent de nombreux débats qui aboutissent à des réglementations et à la création de plusieurs organisations internationales : le Fonds Monétaire International ( FMI ), la Banque Mondiale ( BM ), le General Agreement on Tarif and Trade ( GATT )...

En 1944, le FMI et la BM furent créés. Le GATT a été par la suite mis en place pour régir le commerce des marchandises. Le GATT a évolué pour déboucher sur la création de l'Organisation Mondiale du Commerce ( OMC ).

Les années 80, ont quant à elles, été marquées par un accroissement du commerce avec un fait nouveau : l'accentuation des mouvements de capitaux à travers le monde. L'évolution ainsi amorcée s'est poursuivie au cours des années 90 avec plus d'ampleur en raison du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. En quelques années, la révolution de l'information, s'appuyant sur les avancées déjà acquises grâce aux règles régissant le commerce mondial et aux

mouvements de capitaux, sera à l'origine de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui "la Mondialisation".

On peut définir la Mondialisation, selon A. Chauprade<sup>1</sup>, comme étant l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors conçu comme un espace libre de transaction et de circulation des hommes, des capitaux et des marchandises. Ce mouvement, qui n'épargnerait aucun secteur de la vie de tous les pays du monde, impliquerait un démantèlement des barrières nationales pour créer un monde "sans frontières", profondément tourné vers le libre échange entre les nations sur la base des règles du marché.

Hommes politiques, économistes, autorités nationales et simples citoyens s'interrogent sur la finalité d'une telle évolution. Des inquiétudes s'expriment, donnant naissance à des mouvements contre le phénomène. On parle alors d'anti-Mondialisation.

La brève analyse conduite ici fait penser qu'à travers l'idéologie libérale pure, mais tronquée dans sa pratique, que véhicule le processus de Mondialisation, c'est un modèle de société et donc un ensemble de mœurs, de coutumes, de traditions, en somme, une éthique individualiste et égoïste en l'occurrence, ayant pour fondement le laisser-aller, que certains pays tentent d'imposer partout. N'y a-t-il pas risque d'avoir des résistances dans certaines contrées, comme l'Afrique Noire où l'éthique sociale dont la clé de voûte est " le principe d'assistance du fort au faible ", se trouve aux antipodes de celle de la globalisation ? N'y aura-t-il pas refus de la mondialisation et du développement qu'elle véhicule ? La Mondialisation ne devient-il pas le regroupement au sein de vastes ensembles économiques et politiques des seuls acteurs du Nord, uniques maîtres du jeu économique mondial ? Quelles seront les implications majeures de ces résistances pour les populations africaines en particulier ? Les peuples africains sont-ils capables dans leurs Etats actuels d'affronter le libre-échange tel qu'il s'effectue ?

Claude Cheysson indique que " *la Mondialisation et la libéralisation de l'économie seront une catastrophe pour les faibles si elles s'appliquent pleinement* " <sup>2</sup>.

Dans ces conditions, quels sont les défis à relever pour que le continent noir saisisse sa chance dans ce vaste mouvement d'intégration irréversible ?

A l'évidence le Peuple africain a sans aucun doute le plus grand intérêt à refonder sa Nation, sa morphologie étatique et ses stratégies de développement. Ainsi, il est souhaitable de favoriser en Afrique subsaharienne, l'émergence "d'Etats-régions",

---

<sup>1</sup> CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique constantes et changements dans l'histoire*; Ellipses Marketing SA, 2001, Paris, p 748

<sup>2</sup> LELIEVRE H. (dir.) *Demain l'Afrique, le cauchemar ou l'espoir ?*, Complexe, Paris, 1998, p 21.

pouvant évoluer en démocraties de groupes<sup>3</sup>, appuyés par un plan de type ‘‘Marshall’’<sup>4</sup> et encadrés ou accompagnés provisoirement par les Nations Unies dans une mondialisation régulée.

Pour s’en convaincre, il conviendra, après avoir présenté dans un premier temps la situation actuelle de l’Afrique noire, de faire l’état, dans une deuxième partie des réalités du libre échange. Cela permettra de comprendre ce qui rend actuellement difficile, l’insertion effective de cette partie du monde dans la Mondialisation. C’est à partir de ces éléments qu’un jugement sera porté autant sur ce qui se passe sur ce continent que sur certains effets de la globalisation de l’économie. Il sera alors possible dans une troisième partie, d’esquisser une approche prospective d’une Afrique noire et d’une Mondialisation compatibles.

---

<sup>3</sup> LUGAN Bernard, Conférence au CID, 31 janvier 2002 ; Atlas historique de l’Afrique des origines à nos jours, Ed. Complexe, Paris, 2001. Pour lui, les démocraties de groupes se définissent comme une organisation socio-politique qui reconnaît la primauté des groupes tribaux les plus importants sur les autres et sur les individus en matière politique. Cependant, le droit des individus est quant à lui, reconnu au sein de chaque groupe.

<sup>4</sup> Programme de développement de type ‘‘ Plan Marshall ’’ comme celui annoncé le 5 juin 1947, par le Général du même nom, alors secrétaire d’Etat américain, et appliqué aussitôt pour le développement de l’Europe dans le cadre.

# **PARTIE I : LES REALITES DE L'AFRIQUE NOIRE**

Nous sommes en l'an 2002 ; deux mille deux ans après Jésus Christ ; deux mille deux ans dont près de mille d'esclavage, près de deux cents de colonisation et plus de quarante de mauvaise gestion des affaires de l'Etat dans la plupart des pays d'Afrique Noire.

Avec le virage démocratique amorcé depuis plus d'une décennie par la plupart de ces pays, nombre d'africains ont cru que leur continent amorcerait enfin son développement s'il arrivait à canaliser les effets positifs et négatifs de la mondialisation. Mais en réalité, la question se pose de savoir si les conditions actuelles du continent noir permettent d'envisager une Afrique prenant activement part à la Mondialisation ?

La physionomie générale que l'on perçoit de l'Afrique d'aujourd'hui n'est-elle pas en effet celle d'un continent mal gouverné, rongé par les conflits interethniques ou frontaliers et déshérité ?

\* \*

## **1.1-UN CONTINENT MAL GOUVERNE**

Si l'Afrique noire va mal, une part de responsabilité en incombe à ses dirigeants. Nombre de turpitudes graves y sont observables. La corruption et le clientélisme y sont érigés en règle de gouvernance. La fuite des capitaux, la surfacturation et autres indélicatesses y ont cours. La gabegie économique a entraîné des politiques d'assainissement, certes en partie nécessaires mais qui ont surtout appauvri les populations. La fin de la guerre froide a diminué l'importance stratégique du continent et a contribué au désengagement relatif des puissances.

L'Afrique continue de connaître encore des coups d'Etat, signes de la fragilité des pouvoirs en place ou d'absence de "bonne gouvernance". L'insécurité et la corruption qui règnent dans la plupart des pays africains, trouvent leur source dans l'impunité dont bénéficient les criminels, dans la paupérisation de la justice et des forces de l'ordre, mal équipées et mal payées pour effectuer un travail où leur vie est quotidiennement mise en jeu. Les systèmes traditionnels de valeurs, construits sur l'intégrité de la personne et du bien d'autrui, ont disparu de l'Afrique. Le phénomène de la corruption est l'une des plus redoutables calamités pour l'Afrique. Une grande partie de l'aide destinée aux populations

pauvres, est transférée à l'étranger par les élites et n'arrive pas à sa destination. Le gaspillage, les détournements de deniers publics et autres évasions de capitaux caractérisent les pouvoirs africains. Par ailleurs, des commissions prélevées à l'occasion des marchés publics sont versées sur des comptes bancaires en Europe et ailleurs. Les exemples sont légion, et certains sont édifiants. Le cas le plus fréquemment cité est celui du Zaïre<sup>5</sup>; Mobutu était accusé d'avoir édifié une fortune "personnelle" d'un montant équivalent à celui de la dette extérieure de son pays. Il possédait notamment des châteaux et des comptes bancaires en Europe. Dans son propre pays, il ne manquait pas non plus de biens. L'ancien Président du Zaïre était le prototype vivant et apparent d'un certain nombre de Chefs d'Etats africains.

Cela est révoltant quand on connaît l'état de misère et d'indigence totale, dans lequel vivent ou survivent les populations de pays dotés d'immenses richesses naturelles. Sans oublier qu'à l'extrême pauvreté aussi bien des paysans que des fonctionnaires, et à la délinquance, à la corruption, à la déliquescence morale qui se développent dans un tel contexte, s'ajoute le climat de terreur que font régner les dirigeants africains.

Des dépenses somptuaires ou du moins totalement improductives, les fameux "éléphants blancs", sont une évidence. La cathédrale de Yamoussoukro, réplique de Saint-Pierre de Rome au pays d'Houphouët-Boigny, en est une autre illustration.

Déjà mal gouvernés, les pays africains sont également minés par de nombreuses crises.

\* \*

## **1.2- UN CONTINENT MINE PAR DES CONFLITS**

Plus d'une vingtaine de pays du continent sont ravagés par des guerres civiles ou déstabilisés par des foyers permanents de tension.

### **1.2.1-EN AFRIQUE OCCIDENTALE**

**-LE SÉNÉGAL :** depuis près de deux décennies, les affrontements entre les troupes sénégalaises et les indépendantistes de Casamance font des milliers de victimes.

---

<sup>5</sup> CHAPIN Jim , *Zaïre : Mobutu's kleptocracy rules while the people starve* ; Food Monitor, 1986.

**-LA GUINÉE-BISSAU** : l'armée de ce pays s'est soulevée en Juin 1998 pour protester contre le limogeage du Chef d'état major des Armées, Ansouman Mané. Malgré l'intervention des troupes du Sénégal et de la Guinée, le Président Vieira ne parvint pas à prendre le dessus sur la rébellion. Un contingent de l'ECOMOG<sup>6</sup> a dû intervenir dans le pays sans que la paix revienne totalement.

**-LA SIERRA LÉONE** : la force d'interposition Ouest africaine a rétabli dans ses fonctions le président Kabbah renversé par un putsch. Mais des combats meurtriers se sont poursuivis avec le mouvement rebelle du Front Révolutionnaire Uni (RUF) de Fodé Sankoh, resté actif . Malgré l'intervention des troupes de l'ONU, la situation ne s'est guère améliorée. Les troubles liés aux élections législatives et présidentielles qu'a connu ce pays dans les mois d'avril et de mai 2002, en sont une preuve.

**-LE NIGERIA** : la région du delta du Niger d'où Abuja tire l'essentiel de ses ressources pétrolières est en proie à une guerre civile. Malgré la présence massive de l'armée, les affrontements inter ethniques se multiplient. Certains états instaurent la " charia"<sup>7</sup>; d'autres revendiquent leur indépendance. On redoute encore un conflit interethnique.

Le Nigeria a également des litiges avec son voisin, le Cameroun au sujet de la péninsule de Bakassi.

**-LE LIBERIA** : vraisemblablement sorti d'une longue guerre intérieure, ce pays connaît actuellement des troubles dans les localités situées sur ses frontières avec la Guinée et aux environs de la capitale Monrovia. Par ailleurs, la manière de conduire ce pays par ses dirigeants, ne garantit pas le respect des droits de l'homme et par conséquent la paix. Actuellement, les autorités libériennes sont accusées de soutenir le RUF sierra léonais pendant qu'une rébellion libérienne du nord du pays contrôle certaines localités et avance vers la Capitale Monrovia.

**-LA COTE D'IVOIRE** : les évènements socio-politiques qui ont secoué ce pays, ont fait des centaines de morts sans que la stabilité soit assurée.

---

SUSAN George, *Jusqu'au cou* , Edition la Découverte, 1988.

<sup>6</sup> Ecowas Monitoring Groupe

<sup>7</sup> Loi canonique de l'Islam, touchant tous les domaines de la vie humaine.

**-LE TOGO :** ce pays traverse depuis plus d'une décennie une crise socio-politique aiguë qui handicape son développement.

### **1.2.2- EN AFRIQUE CENTRALE**

**-LA CENTRAFRIQUE :** dirigée par le Président Ange Félix Patassé, le pays a connu trois mutineries en 1996. Ces coups de force ont abouti à une intervention militaire interafricaine à Bangui ( notamment la MISAB et la MINURCA)<sup>8</sup>. La situation ne s'est pourtant pas améliorée.

**-L'ANGOLA :** le Président Dos Santos et les dirigeants de l'Unita<sup>9</sup> ont signé en 1994 le traité de Lusaka qui devrait mettre un terme à plus de vingt ans de guerre civile ayant fait plus de 500.000 morts. Malgré la signature de ce traité, les combats ont continué, faisant de nombreuses victimes parmi lesquelles, Jonas Savimbi, qui laisse derrière lui une situation confuse. Néanmoins, des espoirs d'un retour à la paix sont très probables.

**-LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO :** arrivé au pouvoir en 1997, Joseph Désiré Kabila affronte une rébellion soutenue par l'Ouganda et le Rwanda. Grâce à l'intervention de l'Angola et du Zimbabwe, Kinshasa contient les rebelles. Le Président est ensuite assassiné dans des conditions non élucidées, laissant le pouvoir à son fils et leurs positions aux rebelles dans l'Est du pays. Malgré le dialogue inercongolais actuel, le dénouement de cette crise ne pointe pas à l'horizon.

**-LA REPUBLIQUE DU CONGO :** ici, les factions rivales ont pris les noms comme "Cobras, Ninjas et Cocoyes". Elles ont laissé des traces qui disparaîtront difficilement.

**-LE BURUNDI :** la guerre civile qui a opposé le gouvernement Tutsi de Pierre Bouyoya aux milices Hutu a fait plus de 150.000 morts. De nombreuses populations ont été regroupées dans des camps placés sous contrôle militaire. Des milliers d'enfants sont engagés dans cette guerre qui ne connaît pas encore une issue heureuse, malgré les accords d'Arusha.

---

<sup>88</sup> Mission de surveillance des accords de Bangui ; Mission des Nations Unies en République centrafricaine.

<sup>99</sup> Union pour l'Indépendance Totale de l'Angola

**-L'OUGANDA** : le président Yoéri Musévéri a fait face à des rebellions dans le nord et le sud-ouest du pays. Il accuse le Soudan de soutenir ses opposants. L'Ouganda s'est créé une zone tampon de sécurité en envahissant avec ses troupes une partie du territoire congolais, pour de son point de vue, prévenir le génocide dans ce pays. La situation actuelle de toute la région des Grands Lacs constitue une préoccupation pour la communauté internationale.

**-LE RWANDA** : arrivé au pouvoir après le génocide de 1994, le Front Patriotique Rwandais n'a pas réussi à pacifier l'ensemble du territoire. Les massacres de civils continuent, notamment dans le nord-ouest du pays où les milices Hutus sont particulièrement actives.

**-LE SOUDAN** : une guerre civile oppose le régime islamiste de Khartoum à la rébellion sudiste de Jonh Garang depuis le milieu des années 80. Ce conflit est l'une des principales causes de la famine qui sévit dans le sud du pays.

### **1.2.3- L'AFRIQUE AUSTRALE**

**-LE LESOTHO** : Près d'une centaine de personnes ont trouvé la mort lors des affrontements de 1998 entre militaires putschistes et les troupes sud-africaines et botswanaises.

### **1.2.4- L'AFRIQUE DE L'EST**

**-L'ETHIOPIE et L'ERYTHREE** : les combats qui ont opposé les forces éthiopiennes et les troupes érythréennes ont abouti à l'indépendance de l'Erythrée. Mais nul ne peut présager de l'avenir des relations entre ces deux pays; tellement, elles sont incertaines.

**-LA SOMALIE** : depuis 1991, des factions claniques se disputent le pays. La communauté internationale n'y intervient plus, échaudée par l'échec de l'intervention militaro-humanitaire de 1994.

**-MADAGASCAR** : Les évènements socio-politiques qui se déroulent sur cette grande île sont graves et très préoccupants. Le pays est entré dangereusement dans une logique de partition.

Sans parler des conflits frontaliers latents ( dont pour certains, les dossiers sont à la Haye ), sans parler du problème Touarèg, de l'Algérie, du Maroc ( Sahara occidental ), des îles Comores..., cette liste qui n'est pas exhaustive, fait battre à l'Afrique non seulement le record du monde des conflits depuis les indépendances, mais, également d'autres sur ses conditions sociales, géographiques et historiques.

\* \*

## **1.3- UN CONTINENT DÉSHÉRITÉ**

Outre l'explosion démographique, les raisons fondamentales qui font de l'Afrique noire, un continent déshérité sont liées à la santé, à l'éducation, à l'environnement et dans une certaine mesure, à la rencontre de ce continent avec d'autres mondes

### **1.3.1- L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE ET LA SANTE**

Si l'on se réfère aux statistiques<sup>10</sup>, l'explosion démographique que l'on constate est relativement en contradiction avec les difficultés de la vie et les conditions de santé des populations.

La répartition et les dynamiques du peuplement en Afrique au sud du Sahara ont été, bien avant l'époque coloniale, au centre des questions que l'on se posait sur ce continent dont les seules marges étaient connues. Au temps de la traite des esclaves, se soucier du peuplement était s'interroger sur la marchandise majeure de l'Afrique ; plus tard, au temps des colonies, toute activité supposait le recours au travail humain. Cette ressource était rare, d'autant plus rare que la traite l'avait réduite. Par ailleurs, elle était mal répartie.

Mais aujourd'hui, comme une sorte de revanche de la vie, c'est l'ampleur de la croissance démographique qui retient l'attention : au dernier rang des continents pour tous les indices classiques de développement économique et d'équipement, l'Afrique au sud du Sahara se situe par contre à la première place mondiale pour l'augmentation de sa population par rapport à ses multiples problèmes. Elle compte aujourd'hui plus de 700 000 000 d'Habitants.

Pour ce qui est de la santé, la situation en Afrique Noire s'est nettement améliorée depuis quelque temps. Mais cette évolution globale est contradictoire : positive sur une

---

<sup>10</sup> Rapport sur la santé dans les pays africains, (Doc.ACP-CEE/315/88).

bonne première période puis nettement ralentie ou même négative dans la période actuelle. Sans même parler du terrible fléau du sida, le paludisme menace près de la moitié de la population de l'Afrique, notamment celle de l'Afrique subsaharienne.

L'espérance de vie à la naissance est toujours inférieure à cinquante ans en Afrique et la mortalité infantile s'y est à nouveau accrue. Ce dernier phénomène indique une détérioration très sensible de la situation de santé des enfants, malgré d'intenses efforts consentis, en particulier en faveur de la vaccination. Les maladies qui ont disparu des pays développés constituent en Afrique le plus grand facteur de décès.

Parmi les entraves les plus impitoyables au développement physique et mental des enfants, comme à l'épanouissement des capacités des adultes du tiers monde, il y a la malnutrition; ( qu'il ne faudrait pas confondre avec la famine )<sup>11</sup>. Le phénomène de malnutrition est à la fois moins visible que la famine et d'une ampleur incomparable. Il touche, à des degrés divers, près des deux tiers de la population de l'Afrique<sup>12</sup>.

La pauvreté et l'absence, dès l'enfance, de soins de santé, en sont les causes. La malnutrition a pour effets, des handicaps sérieux et durables, une résistance amoindrie et des facultés diminuées pour la vie. Et par voie de conséquence, elle entraîne à nouveau la pauvreté. Un cercle vicieux que seule peut briser une action de grande ampleur animée d'une volonté politique déterminée. La lutte contre la malnutrition et pour l'accès de tous aux soins de santé essentiels est naturellement en premier lieu un impérieux devoir humain. Elle appelle là aussi un puissant facteur de développement en valorisant l'atout décisif du continent : ses capacités humaines. Mais la situation dans ce domaine comme dans d'autres, a souvent empiré depuis la fin de la guerre froide, allant jusqu'à remettre en cause les acquis antérieurs.

Les dépenses par habitant consacrées à la santé ont baissé dans la majorité des pays africains. Elles s'élevaient au milieu des années 80, à 7 dollars par habitant et par an, en moyenne. Après des années de médecine gratuite dans la plupart des pays d'Afrique, les malades sont désormais tenus de payer pour les actes et les médicaments, dont la pénurie est du reste de plus en plus observée. Par manque de moyens financiers, on a également réduit le personnel soignant : l'un des plus grands scandales en Afrique Noire n'est-il pas la mise au chômage de nombreux médecins dans un continent où prolifèrent les maladies infectieuses parasitaires et surtout le sida et où, moins de la moitié des accouchements bénéficient de l'aide d'une sage femme ou de celle d'une infirmière<sup>13</sup>.

---

<sup>11</sup> Fonds des Nations Unies pour l'enfance, " *la santé des enfants dans le monde-1990* ".

<sup>12</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

<sup>13</sup> Même s'il est vrai que tout ne se résume cependant pas à la qualité des moyens matériels mis en œuvre. Ainsi, dans certains pays africains, des traditions profondément ancrées dans la culture des populations

### **1.3.2- L'EDUCATION**

Ce qui est vrai de la santé l'est également de l'éducation. Pour réussir son développement, l'Afrique a tout autant besoin d'un système "d'éducation pour tous" que d'une organisation de la "santé pour tous". On constate pour diverses raisons et dans bien des cas, une diminution des taux d'inscription dans les écoles primaires, l'arrêt prématuré des études, une grave détérioration de la qualité de l'enseignement. Aux frais de scolarité officiels s'ajoutent de nombreuses dépenses indirectes : tenue uniforme, matériel scolaire, transports et contributions diverses. C'est pour les familles, beaucoup d'argent en moins pour vivre, des bras en moins pour le labeur quotidien. Ce dernier aspect handicape particulièrement les filles. Les besoins immédiats des familles s'opposent au bien-être des enfants et de toute la société.

Le visage de l'éducation est aussi celui qui est décrit dans le commentaire d'un ancien professeur de physique et ancien inspecteur général de l'enseignement à Conakry, qui faisait le triste bilan de sa carrière sur les ondes de Radio France International en 1999 :<sup>14</sup>. « j'ai passé 30 années de ma vie à enseigner et à former des diplômés. Quand je vois que ces gens que j'ai formés sont réduits à l'état de clochard...Mes enfants ont fait le bac et ont chômé. J'ai dû m'endetter pour les envoyer à l'étranger. Les jeunes croient que c'est quand vous avez un diplôme étranger, américain, français ou allemand que vous avez plus de chances...Depuis 1984, on a formé un grand nombre de diplômés qui sont au chômage ».

Bien que l'école manque à la fois d'enseignants et de locaux, dans les pays africains, le FMI avait pourtant exigé le gel de l'embauche et d'autres dépenses dans le secteur de l'éducation.

### **1.3.3- L'ENVIRONNEMENT**

Une autre dimension clé de la réalité du continent africain est l'environnement. La majeure partie de la population vit de l'agriculture, donc des ressources de l'environnement : la couche arable, le régime des eaux, les produits des forêts et des arbres, la faune comestible. Pour ces populations, l'environnement et ses ressources renouvelables

---

conduisent les mères à accoucher dans la famille; ce qui complique singulièrement la solution des problèmes et constitue pourtant une réalité sociale incontournable.

<sup>14</sup> RFI, dimanche 5 septembre 1999, 08 H 15 TU.

ne sont pas un luxe, mais bien la base même de la vie; et pour ces pays, la base même de l'économie<sup>15</sup>.

Comment ne pas souscrire à cette vision des réalités de l'environnement et du développement ? Par bien des aspects, elle s'applique à l'ensemble du monde. Elle est tout simplement décisive en Afrique Noire pour laquelle des solutions rapides et sérieuses aux problèmes de l'environnement constituent aujourd'hui, une question de survie.

Au nombre des illustrations les plus dramatiques de cette urgence absolue, il y a naturellement la désertification et la sécheresse. Dans la seule partie de l'Afrique située au sud du Sahara, ce phénomène<sup>16</sup> couvre une étendue de 7,5 millions de Km<sup>2</sup>. Et il prolifère à une vitesse vertigineuse : la perte des terres par la dégradation, jusqu'aux conditions désertiques, progresse à la vitesse de 60 000 km<sup>2</sup> par an, à peu près deux fois l'équivalent de la superficie de la Belgique. Les forêts tropicales ne sont pas épargnées. On estime que, chaque année en Afrique, 1,3 millions d'hectares de forêt dense et 2,3 millions d'hectares de formation arborée ouverte, sont détruits. La cadence de déboisement est trente neuf fois supérieure au rythme de reboisement. Les besoins de bois de chauffe, la recherche de nouvelles terres cultivables, la surexploitation des sols sont autant d'effets de la pauvreté qui aggravent la pauvreté, conduisant à une dégradation des ressources naturelles, dont les répercussions sont d'une ampleur et d'une portée incommensurables sur les populations, les économies et les potentialités de développement.

L'imbrication des problèmes les plus cruciaux ne simplifie pas les choses : pauvreté, désertification, exode rural, explosion démographique se conjuguent pour ajouter désormais à tous les défis de l'Afrique, le défi urbain. La moitié de la population africaine vit dans les villes. Or ces bouleversements exigent beaucoup dans les domaines de la création d'emplois, de logements, d'écoles, d'infrastructures diverses, de voies de communication...

Mais les causes du mal sont également à rechercher chez ceux qui ont mis en place un système qui a favorisé et favorise encore la situation dramatique de l'Afrique.

#### **1.3.4- LA RENCONTRE DE L'AFRIQUE AVEC D'AUTRES MONDES**

Ce n'est pas entretenir le "complexe colonial", encore moins chercher à "culpabiliser" les Européens du 3ème millénaire que de replacer le drame de l'Afrique contemporaine dans un contexte historique. Il est un fait que les grandes puissances de ce

---

<sup>15</sup>TIMBERLAKE loyd: *L'environnement, le défi aux politiques de développement*. Lomé Briefing, octobre 1988, édité par le comité de liaison des ONG.

<sup>16</sup>CHINAUD, Rapport de la Commission du développement et de la coopération du Parlement européen , 29 mai 1986.

monde se sont intéressées aux ressources de l'Afrique dès le VII<sup>ème</sup> siècle, quand tous les Etats européens qui possédaient des colonies en Amérique se sont livrés au "commerce triangulaire" qui a conduit à la déportation massive d'Africains avec, selon certaines sources, la complicité de ces derniers. Cette traite aux proportions gigantesques a amputé le continent noir de millions de ses enfants et créé les conditions de l'étape suivante : le colonialisme.

Mais avant d'aborder cette seconde étape, il faut reconnaître que l'esclavage est une pratique aussi vieille que le monde. Depuis la plus haute antiquité, les prisonniers de guerre étaient emmenés en esclavage, tant il est vrai que "le seul salut des vaincus est de n'en point attendre". Les endettés devenus insolubles connaissent le même sort. Il est vrai qu'en Afrique, l'esclavage existait; les esclaves constituaient une catégorie sociale, mais pas une marchandise. Ce n'est qu'à partir du neuvième siècle de notre ère que les esclavagistes arabes en firent un commerce lucratif. Par ailleurs, la finalité de cette traite était particulière dans la mesure où les esclaves étaient recherchés pour la garde des harems.

Cette deuxième étape des rapports Europe-Afrique, qui a été la colonisation et qui ne s'est achevée que depuis une quarantaine d'années, a, qu'on le veuille ou non, jeté les bases des économies extraverties des pays africains qui fondent aujourd'hui encore pour une large part les relations de ces pays vis-à-vis des anciennes puissances coloniales. C'est durant cette période que le modèle culturel des métropoles occidentales, la "civilisation", a commencé à être imposé aux colonies africaines, ouvrant la voie à cet "européocentrisme" qui contribuera à la déstructuration des modes de vie de ces peuples<sup>17</sup>.

Ce mépris des valeurs et des traditions africaines n'a pas empêché pour autant, bien au contraire, ces mêmes colonisateurs d'encourager celles d'entre elles qui servaient leurs desseins, par exemple des formes d'organisation sociale fondées sur des bases ethniques ou encore la fameuse règle de redistribution des richesses critiquées aujourd'hui, à juste titre, comme autant d'obstacles à un développement harmonieux de l'Afrique. La situation socio-politique actuelle dans la région des Grands Lacs en est une illustration<sup>18</sup>.

C'est pourquoi, évoquer ce passé, somme toute récent, n'est pas du tout hors de propos lorsqu'il s'agit d'aborder sans tabou, les questions de la Mondialisation.

---

<sup>17</sup> CHASLE Raymond, *L'importance des facteurs culturels dans la lutte contre la faim*, Economica, 1982.

<sup>18</sup> LUGAN Bernard, Conférence au CID, 31 janvier 2002.

### **1.3.5- LES FRONTIERES DES PAYS AFRICAINS : SOURCES DE CONFLITS**

Les conditions dans lesquelles sont nées les jeunes nations ont souvent créé des situations de fait, pour le moins difficiles à gérer par les nouveaux responsables, quand elles n'ont pas déposé sous leurs pas de véritables bombes à retardement. Il en va ainsi du découpage des frontières pour nombre de pays anciennement colonisés, le tracé retenu devait manifestement plus au positionnement d'une règle ou d'une équerre sur une carte géographique qu'au respect des frontières naturelles ou, à plus forte raison, ethniques. Y avait-il, à terme, meilleure source de contestations, d'affrontements et de migrations de populations ou de réfugiés ?

Ces frontières ont conduit à une citoyenneté issue d'une expéditive géométrie. Autrefois, les populations se déplaçaient sur un vaste territoire. Du jour au lendemain, on a notifié à des membres d'une même famille que, pour visiter les leurs, il faudrait considérer qu'on se rendait à l'étranger et qu'il fallait solliciter des titres de voyage.

L'Organisation de l'Unité Africaine ( OUA ) est en pleine contradiction parce que tout en incarnant l'unité, elle prône en même temps le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le principe sacré de l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation et l'interdiction de toute ingérence d'un Etat dans les affaires intérieures des autres Etats<sup>19</sup>.

Il faut donc convaincre par exemple, dans le golfe de Guinée, les populations côtières ayant toutes pour principale activité la pêche et parlant le même dialecte appelé : Ewé, Minah, Guingbé ou Houlagbé ; du Ghana, du Togo et du Nigeria ( Badagri ), qu'ils ne sont pas concitoyens des béninois parlant la même langue ; mais qu'ils le sont à 100% avec des peuples sahéliens, éleveurs du Nord, dont ils ignorent tout de la langue et de la culture.

Les Etats africains ont des frontières dont les tracés souffrent moins d'avoir été imposées que définies de manière aberrante.

### **1.3.6- DES RAPPORTS PAS TOUJOURS HONNETES**

Plusieurs incohérences apparentes répondaient à une logique : celle de la volonté des Etats colonialistes d'alors de contenir l'aspiration émancipatrice des peuples et

---

<sup>19</sup>ROCHE Jean-Jacques, Cours DESS Défense-2001-2002, Paris II ; *Relations Internationales*, Ed. Montchrestien, Collection « Manuel », Paris 2001, 2<sup>ème</sup> édition.

d'établir des rapports avec l'Afrique, fondés sur la sujétion économique et politique. Qu'est-ce qui a, de ce point de vue, changé depuis ?

De coloniaux, ces rapports sont devenus néo-coloniaux, les indépendances n'ayant pas mis fin à certaines pratiques. Aujourd'hui, le commerce entre les pays africains représente toujours moins de 5 % du total des exportations africaines. L'essentiel des exportations africaines repose sur à peine une dizaine de produits, une ou deux par pays. Leurs cours, fixés dans les bourses occidentales, connaissent régulièrement des chutes vertigineuses alors que les prix des marchandises que les Africains importent, grimpent. En fait, les rapports de prix reflètent les rapports de force. Une affaire qui a fait grand bruit il y a quelque temps mérite d'être rappelée à ce propos. Face à la chute des cours du cacao, produit qui fournit avec le café, la principale recette d'exportation de la Côte d'Ivoire, ce pays décide de réagir en bloquant ses ventes afin de faire remonter les cours. Telle est, paraît-il, la règle du marché. C'était ne pas compter avec la face cachée du libéralisme. Les deux multinationales qui contrôlaient le commerce du cacao ont eu tôt fait de "jouer" le Zaïre, le Cameroun et le Nigeria contre la Côte d'Ivoire. D'abord solidaires avec leur pair, les autres producteurs ont fini par céder à l'offre alléchante qui leur était faite. La Côte d'Ivoire le paya très cher. Depuis, les cours du cacao ont à nouveau pu chuter librement, et tous y ont perdu, la Côte d'Ivoire comme ses concurrents africains.

La vérité est que, tant en raison de l'évolution technologique que de la réalité du rapport de forces, les pays africains n'ont aucune chance de tirer de l'exportation de matières premières, ni les moyens de leur développement, ni ceux de leur subsistance. Les multinationales ont naturellement bien compris tout le parti qu'elles pouvaient tirer d'une telle faiblesse structurelle de leurs partenaires africains, bien que les accords de Lomé et par la suite de Cotonou, aient initié entre autre, la régulation des rapports entre l'Europe et les ACP.<sup>20</sup>

Par ailleurs, une guerre entretenue par des multinationales dure depuis 25 ans en Angola. Ainsi la guerre permet le maintien des intérêts financiers au niveau mondial. Beaucoup de barons de cette guerre ne semblent pas pressés de la voir se terminer. En Afrique, des millions d'êtres humains sont déplacés pour cause de guerre. La tuberculose, la poliomyélite et le paludisme ont généralisé les veillées funèbres dans les familles africaines pendant que quelques individus détiennent plus de revenus que la moitié de l'humanité.

---

<sup>20</sup> Afrique-Caraïbes-Pacifique

# **PARTIE II: LES FONDEMENTS DE LA MONDIALISATION**

## **2.1- LES ORIGINES ET LES CARACTERISTIQUES**

Trois facteurs essentiels sont à l'origine ou caractérisent la Mondialisation. Il s'agit de :

- la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays,
- la forte mobilité de l'argent à travers le monde,
- les innovations technologiques en matière de communication et de l'information.

### **2.1.1- LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX**

La libéralisation des échanges commerciaux est l'aboutissement d'un long processus qui a commencé en 1944.

Conscients qu'aucune nation ne peut vivre renfermée sur elle-même, les grands pays (à l'exception des pays communistes de l'époque notamment l'URSS et la Chine ), avaient initié les accords dont le but principal était la réduction des obstacles qui limitaient entre eux les échanges commerciaux.

Depuis les premiers accords signés en 1947, sept autres se sont succédés et ont permis d'élargir la liste des pays ainsi que celle des biens et services concernés. Les accords de l'Uruguay Round signés en 1994 ont consacré la création de l'Organisation Mondiale du Commerce ( OMC ), institution internationale chargée de veiller à l'application des accords et d'assurer le développement du commerce mondial. L'Uruguay Round est un accord qui prévoit essentiellement :

- des réductions tarifaires pour les importations de produits manufacturés,
- l'obligation de réduire la protection et les subventions dans le secteur agricole,
- la réglementation du commerce concernant les investissements, les droits de propriété intellectuelle et les services.

### **2.1.2- LA LIBERALISATION FINANCIERE**

La libéralisation financière a commencé dans les années 80. Elle a entraîné la suppression d'un certain nombre de contrôles des autorités nationales sur les mouvements de capitaux ( opérations bancaires et marchés financiers ).

Cette libéralisation a permis la réalisation, à une ampleur jamais égalée, d'importants mouvements de capitaux à travers différents pays et continents.

### **2.1.3- LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION**

La révolution de l'information a essentiellement concerné l'informatique et les télécommunications, en favorisant le développement de réseaux informatiques et électroniques. Ces réseaux sont formés de systèmes d'ordinateurs et de matériels de communication qui permettent aux utilisateurs de transmettre et de recevoir dans des délais records des informations et des données de toutes natures. Les innovations technologiques se sont poursuivies par la baisse des prix des ordinateurs, des matériels et logiciels informatiques. C'est ainsi qu'est né aux Etats-Unis, l'Internet, le réseau qui constitue aujourd'hui le véritable moteur de ce vaste mouvement d'intégration mondiale.

Limité au départ aux chercheurs universitaires et au secteur de la défense, il a été ouvert depuis 1986 à tout le public. Il est au cœur même de la Mondialisation, puisqu'il permet aux acteurs économiques d'être directement en contact, sans intermédiaire. Mais, ce réseau international n'est malheureusement pas véritablement contrôlé ou réglementé.

\* \*

## **2.2- LES AVANTAGES ATTENDUS DU SYSTEME**

Faute de pouvoir se rendre à Porto Alegre, l'ancien Premier Ministre français, Lionel Jospin avait choisi l'assemblée du Conseil économique et social (CES) pour donner sa vision de la mondialisation : « *la mondialisation crée des richesses, facilite les liens entre les hommes, libère les énergies...*<sup>21</sup> »

D'une certaine manière, la Mondialisation constitue une opportunité à saisir pour tous les pays du monde. Elle leur donne des possibilités importantes d'élargir les débouchés extérieurs, de diversifier leurs échanges, de bénéficier d'entrées de capitaux et d'accéder aux nouvelles technologies. Tout le monde devrait donc y gagner.

Cette conception est fondée sur la théorie du commerce international, selon laquelle les nations ont intérêt à faire du commerce dès lors que chacune d'elles a un avantage comparatif dans la production d'un ou de plusieurs biens. Elles pourraient ainsi s'enrichir de leurs différences mutuelles.

---

<sup>21</sup> La Tribune du 31 janvier 2002.

En facilitant les mouvements des facteurs, la Mondialisation devrait favoriser l'efficacité et la productivité dans tous les secteurs d'activité<sup>22</sup>. On prévoit ainsi des gains de spécialisation et d'efficacité, du fait des avantages comparatifs traditionnels de chaque pays et des économies d'échelle découlant de la concurrence. Ces gains vont ensuite stimuler la production et permettre aux consommateurs de disposer de beaucoup plus de biens à moindre prix, ce qui aura pour effet de stimuler la croissance économique.<sup>23</sup> Il est cependant difficile de chiffrer les gains qui pourraient effectivement résulter de l'intégration mondiale. En effet, celle-ci prend des formes variées et produit des effets divers.

Les avantages issus de la libéralisation des échanges multilatéraux opérée à l'issue de l'Uruguay Round ont été évalués par une étude du FMI<sup>24</sup>. Celle-ci a estimé qu'à court terme, les gains représenteront près de 0,3% à 0,7% du PIB ( Produit Intérieur Brut ) de tous les pays. Toutefois, les faits et les prestations observés un peu partout depuis quelques années, conduisent à la conclusion suivante : la pratique ne corrobore pas la théorie.

\* \*

## **2.3- LA REALITE DES ECHANGES MONDIAUX**

### **2.3.1- L'ETAT DES LIEUX**

Globalement dans le monde, on note depuis les années 90 un important accroissement des échanges commerciaux. La part des exportations a pratiquement doublé, passant de 10% à 20%.

En ce qui concerne les importations, leur répartition ces dernières années s'établit comme suit<sup>25</sup>:

- l'Union européenne: 38,40 %,
- les Etats-Unis: 20,1%,
- l'Asie de l'Est et du Sud: 16,6%,
- le Japon: 6,4%,
- l'Europe de l'Est: 3,9%,
- le Moyen-Orient: 3,8%,

---

<sup>22</sup> Les Echos du 06 février 2002 (DAVOS).

<sup>23</sup> Les Echos du 07 février 2002 (PORTO ALEGRE).

<sup>24</sup> FMI, *Evaluation chiffrée de l' Uruguay Round. Financement et développement*, décembre 1995.

<sup>25</sup> Banque Mondiale: ''*Perspectives économiques mondiales ,1995*''

-l'Amérique Latine: 2,4%,

S'agissant de l'intégration financière, les investissements directs étrangers se sont accrus dans les pays en développement depuis le début des années 90. Ils représentaient environ 40% du total mondial en 1994 contre 23% seulement dans les années 80. Ces derniers temps, leur répartition s'établissait comme suit :

-l'Union Européenne: 230,0 milliards de dollars,

-l'Amérique du Nord: 209,9 milliards de dollars,

-l'Asie Pacifique: 84,88 milliards de dollars,

-l'Amérique latine: 71,7 milliards de dollars,

-l'Europe de l'Est: 17,5: milliards de dollars,

On note aussi le développement de grandes sociétés multinationales qui contrôlent des secteurs stratégiques des économies dans différents pays.

Cependant, lorsqu'on observe de plus près l'évolution de l'économie mondiale, on se rend compte que son niveau, son rythme et son sens varient de manière considérable en fonction des régions et des pays. Cette situation soulève beaucoup d'inquiétudes et laisse penser que la Mondialisation se fait au détriment de certaines régions et notamment de l'Afrique.

### **2.3.2- LES AVATARS ET LES NON-DITS DU LIBRE-ECHANGE**

Au regard des chiffres, force est de constater que les avantages attendus de la Mondialisation risquent de ne pas être au rendez-vous. Les pratiques qui inquiètent l'opinion internationale, se résument en trois préoccupations principales :

- la marginalisation des pays faibles, notamment ceux d'Afrique ,
- le non respect des règles du jeu,
- la déshumanisation ou la perversion du commerce mondial.

#### **2.3.2.1- LA MARGINALISATION DE L'AFRIQUE**

Prisonnière d'une dépendance de plus en plus ruineuse, l'Afrique se trouve pourtant dans cette chaîne mondiale dont elle constitue le maillon le plus faible et qui prend un peu plus de rouille à chaque crise économique.

Le poids des pays africains ne fait que baisser au fur et à mesure que la Mondialisation se réalise. En ce qui concerne le commerce extérieur, le constat est frappant : la part des pays africains est insignifiante.

Dans les années 60, à l'accession des Etats à l'indépendance, l'Afrique représentait 2,4% du commerce mondial. Aujourd'hui, cette part ne représente que 1,3%. On peut en déduire que les pays africains sont en train de disparaître de la scène mondiale.

Dans le même temps, les pays asiatiques ont vu leur importance s'accroître. Alors que l'argent affluait vers l'Asie dont les entrées de capitaux entre 1990 et 1994, ont quadruplé, l'Afrique enregistrait au contraire une réduction des apports qui lui sont destinés.

Seuls les prêts publics accordés par les gouvernements vont en Afrique. Les capitaux privés fuient le continent et aucune autre région du monde n'est autant oubliée. Selon les investisseurs privés, les risques sont plus élevés dans les pays africains que dans les autres régions en raison notamment de l'instabilité politique et des conflits civils ou militaires. De plus, ils pensent que les opportunités d'investissements profitables manquent en Afrique.

### **2.3.2.2- LE NON RESPECT DES REGLES DU JEU PAR CERTAINS PAYS**

Au-delà de la question de la marginalisation, on note que certains pays industrialisés contournent les règles établies.

Ainsi, pour protéger leur économie, ces pays n'hésitent pas à mettre en place des mesures qui rendent difficile, sinon impossible, l'entrée d'autres produits sur leur territoire. Ils mettent aussi en place des barrières "voilées" appelées barrières non tarifaires. Elles peuvent revêtir diverses formes:

- normes sanitaires,
- protection de l'environnement,
- travail des enfants...

Certains pays en ont été victimes. Lorsque ces pays ont commencé à prendre d'importantes parts de marché à travers le monde, leurs concurrents occidentaux ont observé qu'ils employaient beaucoup d'enfants dans leurs usines et ont ainsi, subordonné les importations de leurs produits au respect des droits de l'enfant.

Par ailleurs, il arrive que d'autres pays, pour des raisons politiques soient lésés et victimes de discrimination de la part même des institutions de Bretton Woods. Cette situation ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Bien que ses statuts lui interdisent toute considération politique dans ses octrois de fonds, la banque mondiale a toujours été en compagnie du Fonds Monétaire International, l'instrument d'une certaine idéologie ; même la France en a fait les frais.

Après la deuxième guerre mondiale, il a été exigé que les communistes quittent le gouvernement français qui demandait une aide à la reconstruction. Quand les communistes ont été exclus en mai 1947, l'aide a été débloquée. Que dire des pays africains ?

### 2.3.2.3- LA DESHUMANISATION DU COMMERCE MONDIAL

La recherche à tout prix de gains a amené certains acteurs économiques à banaliser la vie humaine. Cette volonté de faire du profit s'est emparée des domaines les plus sacrés. L'adoption d'enfants est désormais un créneau très lucratif exploité sous des couvertures humanistes extrêmement habiles, qu'on ne découvre qu'en pénétrant, souvent par hasard, dans ce monde où les dossiers ne sont que de classiques contrats d'affaires<sup>26</sup>.

Aujourd'hui, on peut congeler les ovules, du sperme et des embryons qui sont vendus aux enchères le moment venu. De véritables banques de vie vont se mettre en place, profitant notamment du génie génétique. Quand on met la vie en vitrine, celle des pauvres est exposée en première ligne et en solde. Pour le monde du marché, le profit prime sur toutes considérations et la fin justifie tous les moyens.

Dans l'actuel village planétaire, toute valeur ou coutume qui contrevient au *business*, est considérée comme dépassée et on s'empresse de la déclasser. Les interdits qu'on rencontrait dans chaque société humaine sont devenus incompatibles avec la civilisation du profit.

On note ainsi dans certains pays industrialisés, des transformations génétiques de toutes sortes dans les productions agricoles notamment, dans le seul but de multiplier les rendements et les gains<sup>27</sup>.

Le développement de l'Internet a fait naître toutes sortes de trafics sur ce réseau au point que l'inquiétude a gagné une certaine opinion publique internationale qui de plus en plus met en cause le bien-fondé de la Mondialisation sous la forme qu'on lui connaît actuellement.

Qui aurait, il y a quelques décennies, prédit que l'Afrique serait fortement mêlée à la pornographie ? Dans la tradition africaine, la femme est synonyme d'innocence et d'éternelle jeunesse. Aujourd'hui, c'est la pornographie qui se sert de ce concept pour mieux écouler ses produits pervers. C'est également le cas de l'émission *Loft Story* sur la

---

<sup>26</sup> En Belgique, deux organisations spécialisées dans l'adoption, ont pu, en quelques années, introduire dans ce pays plus de 200 enfants vietnamiens pour l'adoption. Le journal du mardi, semaine du 01 au 07 juin 1999.

<sup>27</sup> Marianne du 23 au 29 août 1999. Le Libre Belgique du 12 juillet 1999. Le Canard Enchaîné du 03 décembre 1997 : "C'est bien la preuve, s'il fallait encore la chercher, que transgénique rime avec fric. Ce sont les grands groupes agro-chimiques qui ambitionnent d'en faire un

chaîne française M6, qui diffuse en temps réel les ébats amoureux de jeunes gens, sans se soucier de l'impact que ces images pourraient avoir sur les enfants en bas âge<sup>28</sup>. Ce sont des perversions jamais connues. En 1997, près de 3000 sites Web montraient des scènes particulièrement obscènes dont des images pornographiques d'enfants. L'industrie pornographique est toute puissante. Finalement, c'est la loi qui semble battre en retraite devant la pornographie et la prostitution des mineurs.

C'est au nom de la sauvegarde de la morale que les grands scandales de mœurs impliquant les grands de ce monde sont les *best sellers* de la presse. Plus ces scandales rebondissent, plus la presse à sensation trouve matière à imprimer et écouler des tirages. Quand on écrit certains mots tels que "Diana, Monica..." un tiroir à billets de banque s'ouvre. On se souviendra qu'après les aventures amoureuses qui ont longtemps alimenté la presse, il y a eu les obsèques de Diana qui ont été transmises par presque toutes les télévisions du monde donnant lieu pratiquement à un pèlerinage.

En revanche, l'enterrement de Mère Thérèse de Calcutta, véritable apôtre des pauvres, avait été moins médiatisé.

On ignorait encore qu'une aventure amoureuse même si elle impliquait le président des USA, allait distraire la planète entière pendant plus d'une année, reléguant à l'arrière plan, les drames de l'humanité.

Pendant quelques semaines, l'affaire Gay-Lussac aura défrayé la chronique en France grâce à cette firme américaine établie sur la rue Gay-Lussac, sur le campus scientifique de Lille. La firme demanda que la rue soit rebaptisée du seul fait que le mot Gay, signifie homosexuel en américain et que cela pouvait nuire aux affaires. La mairie de Villeneuve d'Ascq se serait exécutée aussitôt en rebaptisant la rue, avant que l'indignation générale ne l'oblige à lui restituer le nom de Gay-Lussac. Pour une poignée de billets peut-être, ou pour le simple souci de ne pas gêner un investisseur venu de si loin, une mairie avait instantanément oublié et sacrifié la notoriété de ce très célèbre savant, auteur de la loi sur la dilatation des gaz qui porte toujours son nom.

La vente du sang humain par des firmes d'Amérique latine, l'empoisonnement du consommateur par la viande de la vache folle, par du saumon prématurément développé grâce à l'inoculation de germe aux œufs, par la volaille à la dioxine, la consommation des cigarettes enrichies par l'ammoniac, ne sont que quelques cas de la recherche amoralisée et démesurée du profit. Quand il s'agit de défendre la prospérité de leurs multinationales, les

---

formidable marché, et rêvent du jour où les agriculteurs n'auront plus d'autre choix, pour rester compétitifs, que leur acheter, à prix d'or, les semences transgéniques".

<sup>28</sup> ROYAL Ségolène, Ministre française de la famille et de l'enfance dans Le Nouveau Détective N°1022 du 17 avril 2002, pp.18-19, déclare: "A partir du moment où l'on met en scène des jeunes qui pour gagner de

pays riches ne reculent devant aucun expédient. Pourtant, la maladie du SIDA risque de dévaster, si l'on en croît certaines statistiques, la population africaine dans quelques années si rien n'est fait. Comment peut-on, dans un monde où l'on est impuissant devant un virus, celui du sida, connu depuis deux décennies, affirmer qu'on pourra allègrement et sans risque de catastrophe, transférer des gènes dans tous les sens, des animaux aux plantes, des humains aux bêtes et vice-versa ?

Le sport de très haut niveau devient *business*<sup>29</sup>. Les grands clubs mondiaux possèdent des "pépinières" de joueurs : un vocable venu de l'agronomie. Un joueur performant est une marchandise qui se vend littéralement ou se loue. Sans oublier que certains grands clubs sont cotés à la bourse comme toute grande entreprise.

On fait consommer à très grandes doses aux athlètes le salbutamol qui dilate les bronches transformant ainsi leur gorge en véritable soufflerie. Afin d'accroître leur puissance musculaire, les athlètes utilisent les extraits d'hormone bovine<sup>30</sup>.

Par ailleurs, certaines églises vendraient des indulgences pour financer la construction de basiliques. L'argent est passé de son statut d'instrument à celui de divinité. A force d'adorer de faux dieux, le monde a complètement perdu la foi. Dans les pays riches, on assiste à un déclin de la foi chez les jeunes et à une certaine destruction du cadre familial. C'est une véritable absence de repère que l'on y observe.

Le commerce et la loi du marché ne devraient pas être la seule finalité des échanges entre nations. Il convient de prendre en compte les valeurs qui fondent toutes les sociétés et leurs cultures. C'est ce que d'aucuns appellent le "développement contrôlé". La France a même défendu dans les négociations européennes, les dispositions tenant compte de "l'exception culturelle", concept qui permet la mise en place de mesures exceptionnelles pour sauvegarder sa culture.

L'échec du sommet de Seattle et les incidents survenus ( protestations et la forte mobilisation de la société civile, des syndicats et autres mouvements dans les pays industrialisés ), sont la preuve que les inquiétudes liées à la mondialisation sont largement partagées.

Selon les courants qui luttent contre ce phénomène, l'Organisation Mondiale du Commerce et les autres institutions mondiales qui incarnent la globalisation, n'ont pas le droit de réglementer les politiques des Etats du monde ; car ces institutions n'émanent pas de la volonté des peuples et elles ne sont pas élues démocratiquement.

---

l'argent, passent à l'acte sexuel devant des caméras, on peut se poser la question de savoir si finalement, M6 ne s'apparente pas à une forme de proxénétisme ?

<sup>29</sup> Revue Science et vie, mars 1999, p. 139.

<sup>30</sup>Ibid. p.75

Les *leaders* de ces mouvements protestent ainsi contre la démarche cherchant à consacrer l'avènement d'un marché unique, d'une pensée unique qui au surplus, bafouent les règles fondamentales de la vie humaine.

Cependant, l'attitude de certains de ces *leaders* face aux problèmes particuliers de l'Afrique, dénote d'une certaine hypocrisie.

#### **2.3.2.4- LES EFFETS PERVERS SÉCURITAIRES DE LA MONDIALISATION**

La fin du siècle dernier est caractérisée par de nouvelles formes de conflits armés. Ces nouveaux conflits surviennent dans un contexte relativement nouveau, la globalisation, qui se présente pour certains comme un bouleversement social important.

Elle dégrade et rend même obsolètes, les modes de régulation sociaux classiques, notamment, les systèmes intergouvernementaux de sécurité collective. La globalisation est déterminée par la transnationalisation du capital et de l'information, la délocalisation, la flexibilité de la production et la dérégulation des marchés financiers. Son expansion est due essentiellement aux mutations technologiques, à l'extension des réseaux commerciaux, à la libéralisation des économies des pays en voie de développement et de l'ancien espace soviétique.

Il existe à côté du système économique international, un espace de flux opérant en temps réel. Le capital n'a plus de nationalité. Les rapports entre pouvoir politique et pouvoir économique évoluent au point que l'Etat ne contient plus en ses frontières les économies nationales et qu'il est lui même un segment des marchés mondiaux.

La Mondialisation ne peut donc être réduite à une simple configuration techno-économique ni géopolitique. C'est aussi l'extension du système libéral dominant à de plus en plus de sphères sociales : la "marchandisation" croissante des services, (science, éducation, culture, sécurité) ; la "contractualisation" accrue du travail ; la multiplication des centres de décision non étatiques qui influent sur les politiques nationales.

La Mondialisation qui implique un processus de "déconstruction sociale" entraîne son lot de conflits souvent hors de portée du système interétatique : segmentation nationalo-ethnique comme rempart social et base de relégitimation, aggravation des inégalités entre et à l'intérieur des nations, guérillas urbaines, systèmes mafieux, déprédations écologiques<sup>31</sup>...

---

<sup>31</sup> BEDAR Saïda, Colloque national de la maison des citoyens du monde, "Quelle paix pour demain?", Nantes les 16 et 17 décembre 2000. Cours DESS 2001-2002 ( Défense, Géostratégie et dynamiques industrielles), Paris II.

La globalisation a entraîné la suppression des frontières entre le public et le privé, entre le politico-juridique et l'idéologique, entre le civil et le militaire, entre la criminalité et la guerre, entre certaines formes de menaces et risques et l'inefficacité conséquente des instruments traditionnels d'intervention sociale. Une sorte de tribalisme semble caractériser l'ordre sécuritaire international. La poussée des acteurs dominants de l'ordre libéral globalisé favorise la désétatisation et un rôle accru des acteurs économiques et sécuritaires, mais aussi des acteurs non-gouvernementaux, pour compenser le désengagement de l'Etat dans le processus de régulation sociale et de la maîtrise de la violence.

Le monde globalisé tend à compenser le déficit du pouvoir étatique en élargissant la portée de la gouvernance par le recours à des relais non étatiques privés ( les ONG, la sécurité privée, la diplomatie privée, le mercenariat, l'aide au développement des multinationales ).

Au surplus, la Mondialisation peut être un facteur d'aggravation des inégalités économiques. Des études ont en effet montré que l'Ajustement Structurel dans les Pays en voie de développement est susceptible de déboucher davantage sur une économie informelle. Or ce phénomène se confond le plus souvent avec la précarité des emplois, des revenus, du niveau de vie et du développement et entraîne par conséquent l'augmentation de l'insécurité ( vols, braquages, hold-up...). Par ailleurs, parce que la Mondialisation a tendance à affaiblir les Etats nationaux et que l'idéologie libérale qui la sous-tend est un modèle de société qui peut s'avérer incompatible avec la vision éthique de certaines zones spatiales, l'Afrique Noire par exemple ; elle fait face à des résistances multiformes. Parmi celles-ci on peut citer des attitudes de largage pouvant prendre la forme d'une condamnation pure et simple à un sous-développement de plus en plus accentué, surtout au Sud, se manifestant déjà dans certaines régions du monde sous la forme de la régionalisation d'une misère endémique de plus en plus marquée.

## **PARTIE III : L'EMERGENCE "D'ETATS-REGIONS" ET LE LANCEMENT D'UN VASTE PROGRAMME NOVATEUR DANS UNE MONDIALISATION MAITRISEE**

Les dynamiques particulières d'intégration et de désintégration en Afrique subsaharienne sont à l'heure actuelle le résultat d'une combinaison entre les transformations du système international depuis la fin de la guerre froide et la crise de l'Etat en Afrique. Le modèle d'intégration interétatique par l'entremise de structures institutionnelles officielles, a jusqu'ici dominé l'analyse de l'intégration en Afrique. Il est toutefois de plus en plus mis en cause par le contrôle déclinant des Etats sur leur propre territoire, par la prolifération de réseaux informels et par l'incorporation de l'Afrique dans l'ordre mondial en mouvement.

Face à une situation socio-politique variée, instable et difficile, deux options s'offrent à l'Afrique. La première consiste à garder sa structure actuelle et à rester dans la conception classique de micros Etats avec le risque de disparaître de la planète. Une seconde piste mérite d'être fouillée et pourquoi pas, empruntée. C'est celle d'une relecture du principe de territorialité portant ainsi refonte des sphères de souveraineté étatique, fondée sur le communautarisme. Cela pourrait déboucher sur une recomposition en profondeur de la morphologie étatique en Afrique.

Au regard de l'amoncellement des problèmes du continent noir, des effets pervers de la Mondialisation, de l'échec des différentes stratégies d'aide et de l'examen des éléments qui opposent l'Afrique au libre échange, il est urgent d'une part, que l'Afrique se réorganise en "Etats-régions", et d'autre part, qu'un vaste programme novateur passant temporairement par l'encadrement ou l'accompagnement de ce continent par la communauté internationale, soit lancé dans une mondialisation régulée.

Ce faisant, le continent noir pourrait prendre part avec plus de bonheur à la globalisation de l'économie, dans laquelle tous les pays sont impliqués. Cette conception interdit l'indifférence à l'égard de quiconque et, en particulier, des Africains.

\* \*

### **3.1- DE VERITABLES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES : DES ETATS-REGIONS**

C'est en se penchant sur les évolutions propres aux époques historiques précédentes, que les spécialistes des relations internationales analysent des solutions pour le développement du système international.

#### **3.1.1- L'HISTOIRE DES FRONTIERES AFRICAINES ANTIQUES ET PRECOLONIALES**

Les frontières héritées par les Etats africains de la période coloniale sont certainement très différentes de celles qui caractérisaient l'Afrique antique et précoloniale. L'Afrique avait des entités politiques séparées avec des frontières entre elles et dans certaines sociétés comme l'Egypte pharaonienne et les hautes terres d'Ethiopie, les frontières avaient acquis une signification politique et culturelle considérable. Ces frontières ne correspondaient pas nécessairement aux différences entre les ethnies africaines au sens où les stéréotypes populaires l'entendent. De nombreuses structures politiques africaines précoloniales étaient de nature pluriethnique, alors que beaucoup, si ce n'est la plupart des groupes ethniques, étaient divisés entre entités politiques. Les frontières entre elles étaient en général fluides et mouvantes, et comprenaient des territoires contestés ou non, selon la densité de la population ou la valeur des ressources économiques existant dans ces zones frontalières. Les mouvements perpétuels des peuples africains qui existeront jusqu'à la conquête coloniale, ont conduit à des changements dans le contrôle territorial, et à des guerres entre les peuples qui avançaient et ceux qui se retiraient. De grands guerriers et autres souverains ont établi des empires qui leur ont parfois survécu.

En dépit de la grande diversité des formations politiques de l'Afrique précoloniale, allant des Etats centralisés à des sociétés où les autorités politiques spécialisées étaient quasi inexistantes, en passant par un éventail d'accords fédéraux et confédéraux, on peut conclure que les frontières ont été déterminées par la structure des autorités politiques, plutôt que l'inverse.

### 3.1.2- L'ANALYSE D'UNE REDEFINITION DE L'ETAT-NATION AFRICAIN

L'Etat africain, réplique de l'Etat-nation européen lui même en voie de disparition, est en perdition. Quand on l'observe correctement, on peut constater que le modèle n'était pas transposable. Le mode d'organisation politique européen n'est pas compatible avec les réalités sociologiques africaines. Par ailleurs, il apparaît inconcevable, à l'heure où les européens eux-mêmes éliminent ce que leurs Etats ont justement de caricatural, que les anciennes colonies restent dans le modèle de l'Etat-nation.

Il faudrait peut-être en Afrique des Etats fédérés. Cette conception désigne une tendance à voir des Etats africains appartenant à une même région géographique, se rapprocher, non pas seulement d'un point de vue économique mais également et surtout politique.

Evidemment, les peuples africains ne semblent pas encore avoir atteint un degré de concorde leur permettant de concéder une partie substantielle de leurs pouvoirs au profit d'une entité supranationale, comme le déplore A. Chauprade dans son ouvrage de Géopolitique<sup>32</sup>.

Pourtant, pour arracher l'Afrique à ses tropismes et à ses problèmes, le pari pourrait consister à sortir de la réalité géopolitique africaine actuelle pour en modeler une autre. Une telle démarche peut réussir là où la tentative de tous les empires l'ayant essayée, a échoué ; les réalités historiques, géographiques et sociologiques n'étant pas les mêmes partout.

Il existe actuellement plusieurs courants de pensée pour le développement de l'Afrique. Les uns, à l'instar de celui du Président Yowéri Museveni, très proche des américains, soutiennent qu'il faut laisser les Africains régler entre eux, leurs problèmes. A l'opposé, une autre thèse propose la mise sous tutelle de l'ONU, des pays africains qui ont sombré dans l'anarchie. Certains projets africains comme le NEPAD ( Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ) et le plan OMEGA, respectivement initiés par les Présidents Thabo Mbéki et Abdoulaye Wade, envisagent l'évaluation des besoins du continent et la recherche du financement pour combler les disparités fondamentales par rapport aux pays développés. Un autre projet de création d'une Union africaine, proposé par la Libye, a été adopté par les dirigeants des Etats membres de l'OUA.

---

<sup>32</sup> CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique, Constantes et changements dans l'histoire*, Paris Ellipses, Marketing S.A, 2001, p.765.

La présente étude prend en compte les travaux déjà accomplis dans ce domaine. Cependant, si tous ces travaux identifient les secteurs dans lesquels l'effort de développement devra être fait, ( objet du paragraphe 3.2 ), ils pèchent néanmoins pour certains par leur mutisme sur la question fondamentale, celle de la nature même des nations et de l'Etat africain, et pour d'autres, par les solutions globalisantes qu'ils proposent à l'étape actuelle.

C'est pourquoi la démarche de la présente étude a consisté d'abord à faire l'inventaire des facteurs explicatifs de la situation sur le continent. Il s'agit maintenant, face aux différentes causes énumérées, de proposer des actions audacieuses qui provoquent un déclic dans la conscience africaine : retourner aux grands ensembles territoriaux qui ont connu l'épopée de vastes empires. Car le système par lequel, à l'époque coloniale et postcoloniale, les juridictions politiques ont été créées, dans un territoire délimité de manière arbitraire, ne peut qu'être temporaire. Là où l'Etat est incapable de créer une autorité politique efficace au sein des frontières dont il a hérité, il faudrait bien découvrir des formes de structures socio-politiques innovantes, qui permettent de respecter et d'intégrer les aspects les plus traditionnels de la société en même temps que ses côtés les plus modernes.

Ce processus laissera probablement subsister de nombreuses frontières établies par l'administration coloniale. De la même manière que les empires autrichien, ottoman et même romain, ont laissé des traces permanentes sur la carte de l'Europe, les empires européens ont laissé en Afrique une marque qui ne s'effacera pas facilement. Les différences de langages qui signalent automatiquement le passage de frontières entre l'Afrique anglophone, francophone et lusophone perdureront probablement car elles sont devenues un moyen de communication entre les populations indigènes presque aussi important que pour se mettre en relation avec le monde extérieur. Dans certaines régions, notamment en Afrique de l'ouest anglophone, le développement d'une "lingua-franca " indigène basée sur l'anglais, permet déjà d'identifier des communautés dont la langue est distincte de celle de la métropole. Dans d'autres régions du continent, des langues comme le haoussa, le xhosa, le swahili, le lingala, le guingbé ou le houlagbé ...peuvent remplir une fonction similaire.

Les deux principaux facteurs dans la redéfinition des frontières africaines doivent être l'autorité et les ressources. Ils pourront coïncider avec les frontières déjà en place. Les dirigeants des Etats africains ont été obsédés par l'importance qu'il y avait à conserver le monopole du pouvoir à l'intérieur des frontières héritées. Ce fait a été fortement défavorable à la perspective d'une autorité partagée, et aux mécanismes des systèmes fédéraux.

Il peut être logique de revenir à un système, dont on peut trouver de nombreux exemples dans l'Afrique précoloniale, où les chefs locaux reçoivent, en échange de la reconnaissance de l'autorité d'un souverain, un degré élevé d'autonomie.

De même, tout système étatique africain efficace doit tenir compte de la distribution extrêmement inégale des ressources sur le continent, tout comme le système précolonial le faisait. Les régions de population relativement dense et possédant une base de ressources fiable furent capables, pour la majorité, de conserver des autorités politiques stables et efficaces ; les régions dotées de ressources rares et incertaines, ont eu des structures politiques faibles.

Un tel système doit être rétabli car il est peu vraisemblable que les Etats incapables de vivre de leurs ressources propres, puissent indéfiniment subsister grâce à la générosité d'autres pays. La fin de la guerre froide a anéanti une bonne partie des raisons qu'avaient les pays riches de conserver en Afrique des Etats clients en ruines ; elle a contribué à accélérer une crise qui touche à la survie de l'Etat.

L'assise de ressources sur laquelle les structures étatiques africaines doivent s'appuyer sera cependant différente de celles qui soutenaient les pouvoirs politiques de l'époque précoloniale et ce, dans la mesure où la création de la richesse a été irrémédiablement affectée par l'incorporation de l'Afrique dans une économie de marché globale. Dans la majorité des formations politiques de l'Afrique précoloniale, la richesse dépendait largement de la production pour l'économie intérieure, quoique même à cette époque, les autorités politiques de la zone couvrant l'actuel Bénin ( Dahomey), le Ghana, la Côte d'Ivoire, aient été soutenues par le commerce des produits comme l'or, l'ivoire... Tout système étatique revitalisé dépendra probablement de la production à l'exportation, de la densité et des qualités de sa production, et de l'efficacité de son gouvernement.

L'incertitude quant à ce dernier élément, signifie que l'essentiel de la forme qu'il revêtira est pour le moment largement imprévisible ; mais les différences extrêmes que manifeste l'Afrique, entre des régions possédant des ressources substantielles, et d'autres qui n'ont presque rien, aboutiront sans doute à des concentrations d'Etats relativement viables, parsemées de régions dotées de gouvernements très fragiles.

Dans l'ordre déroutant qui a suivi la fin de la guerre froide, deux tendances, en apparence contradictoires, ressortent. La première est un processus de désintégration politique et de fragmentation, qui a tout simplement accentué en Afrique, le déclin du pouvoir de l'Etat et de l'autorité ; ce déclin était déjà devenu évident avec la décomposition des institutions post coloniales, le déclin des économies africaines, et l'échec fréquent des gouvernements. La seconde tendance résulte d'un processus de globalisation économique, processus renforcé par l'effondrement de l'alternative socialiste

et l'augmentation du pouvoir des institutions financières internationales. A l'heure actuelle, ces deux tendances semblent aller dans des directions opposées ; elles devront cependant finir par converger et produire une nouvelle synthèse au sein de laquelle l'Afrique devra trouver son inévitable position. Cette synthèse déterminera à son tour la forme des nouveaux modèles de nation et d'intégration économique et politique compatibles avec la Mondialisation.

Les précédentes tentatives d'intégration, par l'entremise d'instruments interétatiques, sont incontestablement toutes des échecs. En termes économiques, de telles communautés économiques n'ont jamais voulu dire grand chose, car il y avait trop peu d'éléments utilement négociables entre elles. Sur le plan politique, elles étaient condamnées à l'impuissance.

Dans les régions où un seul Etat bénéficie à la fois d'un ordre politique interne efficace et d'un poids économique qui éclipse ceux de ses voisins, il est possible d'envisager un nouveau schéma d'intégration qui passerait par l'hégémonie régionale. La dynamique régionale se manifeste déjà dans le développement de structures de coopération qui introduisent un mécanisme de régulation du rôle de l'Etat dominant au sein de chaque région. Par essence, elles reconnaissent la primauté de l'Etat dominant. Le rôle du Nigeria dans la CEDEAO<sup>33</sup>, et particulièrement le rôle de celle-ci dans l'intervention de l'ECOMOG sous la houlette nigériane au Libéria, en est un exemple classique. Il est symptomatique qu'en dépit de l'impact économique négligeable de cette communauté d'intégration, apparemment dédiée au domaine économique, son influence politique ait été beaucoup plus importante. En Afrique australe, un système similaire suivra probablement avec l'Afrique du Sud. En Afrique centrale et de l'Est, les structures d'une gestion politique régionale ont été beaucoup plus longues à émerger, parce qu'aucun Etat n'a une situation politico-économique et une force lui permettant de s'assurer une position dirigeante que les autres lui reconnaissent. La République démocratique du Congo (ex Zaïre), avec ses problèmes politiques continuels, a été incapable d'assumer en Afrique centrale le rôle que sa taille et sa situation géographique permettaient d'escompter.

L'efficacité des systèmes d'intégration régionale dépendra du succès avec lequel les dirigeants régionaux potentiels seront à même d'assurer la stabilité politique ainsi que le fonctionnement à peu près correct de l'économie, à l'intérieur de leur propre territoire. Le phénomène de *leadership* régional en Afrique a été miné non seulement par les liens entre les Etats africains et les puissances étrangères, mais également par les divisions existant au sein des Etats qui se trouvent suffisamment importants pour aspirer à une

---

<sup>33</sup> Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

position de dirigeant. Tous les grands Etats africains, l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, le Nigeria, l'Ethiopie, le Soudan... ont connu une certaine forme de guerre civile.

De plus, pour une gestion transnationale en Afrique toute structure efficace d'intégration doit dépendre, de ces mécanismes qui ont fait leurs preuves, et qui doivent opérer en liaison avec les marchés internationaux. Il faut éviter les processus qui ne fonctionnent pas, et particulièrement les tentatives de régulation par des Etats inefficaces. Le premier mécanisme efficace semble être l'adoption de conditions macroéconomiques communes. Ce n'est en effet qu'avec une aide extérieure considérable que les conditions macroéconomiques d'intégration véritable seront remplies. L'une d'elles semble être la destruction des monnaies nationales, qui servent à contrôler les transactions économiques dans l'intérêt des élites, et leur remplacement par un moyen d'échange convertible qui soit accepté au-delà des frontières; il n'y a pas de raisons pour que le commerce intérieur, comme les échanges intra-africains, ne se fassent pas en devises reconnues sur le plan international. Une autre condition est la création de régimes commerciaux garantis par l'extérieur, capables de stabiliser les marchés à l'importation et à l'exportation, ainsi que les prix et le crédit, pas seulement entre les frontières africaines mais aussi entre l'Afrique et le monde industriel. Une troisième condition est l'imposition de structures de gestion de l'économie interne.

L'autre mécanisme qui fonctionne bien est la compétence microéconomique et la flexibilité des systèmes africains informels de commerce: ils ont prouvé leur capacité de survie et fleurissent en effet au milieu de l'échec des économies publiques. Dans les économies étatisées de l'Afrique des indépendances, la contrebande a permis de conserver les réseaux de commerce qui s'étaient développés à l'époque précoloniale, et qui ne peuvent que bénéficier d'une détérioration du contrôle des Etats sur leurs frontières.

### **3.1.3- " DES ETATS-REGIONS " AFRICAINS**

Les problèmes de l'Afrique ne peuvent plus continuer d'être sociologiquement traités par pays. Certes l'Afrique subsaharienne est composée d'une mosaïque de peuples différents par leur habitat, leur mode de vie, leur histoire, leur culture. Mais ils ont des problèmes communs ( l'eau, la santé, l'éducation par exemple ), même si les réponses qu'il convient d'apporter, ici et là, sont différentes. Ici, il y a trop d'eau et là, pas assez. Ici, le paludisme se répand ; là, c'est la maladie du sommeil. Les problèmes se posent donc par région et toute approche de solution doit se faire de manière régionale.

C'est pourquoi l'idée "d'Etats-régions" semble raisonnable. Ces "Etats-régions" pourront correspondre aux organisations régionales existantes et seraient centrés autour des pays pôles comme la République démocratique du Congo ( avec l'espoir que ce pays connaisse rapidement sa stabilité ) pour l'Afrique centrale ; l'Afrique du Sud, pour la partie méridionale du continent et le Nigeria, pour l'Afrique de l'ouest...

Les pays francophones du continent pourraient anticiper dans cette logique en se regroupant par petits Etats en vue de la constitution de deux ou trois grands pôles francophones à l'instar des pays anglophones comme le Nigeria et l'Afrique du Sud.

Pour survivre dans le courant irrésistible de la mondialisation, "ces Etats-régions" apparaissent comme une issue possible. Ils permettraient :

- de substituer quelques ensembles régionaux aux multiples nationalismes à base tribale ou ethnique ;

- de faire disparaître les conflits territoriaux et ou ethniques dans la mesure où chaque Africain serait chez lui dans n'importe quel Etat de l'ensemble régional dans lequel il se trouve et s'identifie ;

- d'assurer, grâce à la mise en place de Cours suprêmes fédérales, un contrôle détribalisé des décisions judiciaires locales et faire ainsi prévaloir la primauté du droit;

- d'arriver à un résultat similaire en matières législative et gouvernementale, grâce à des institutions fédérales ;

- de refondre les Forces Armées nationales dans le règlement des crises; cette formule permettrait de réduire de façon significative l'arsenal militaire accumulé par les Etats africains et d'utiliser les économies budgétaires qui en résulteraient à des fins pacifiques et à l'insertion dans le développement économique et social des Etats concernés, des soldats et des miliciens ainsi dégagés ;

- de restaurer la paix sur le continent ;

- de rationaliser l'aide économique internationale et de l'appliquer à grande échelle à ses réelles destinations ;

- de diminuer considérablement les dépenses de prestige qui pourraient être entreprises utilement ailleurs ;

- de faire accéder ces "Etats-régions" au rang de puissance moderne.

Il est cependant indispensable que l'idée "d'Etats-régions" soit mûrie. Ainsi, un groupe de réflexion pourrait être constitué. Il pourrait comprendre non seulement des représentants étatiques, mais surtout des personnalités indépendantes de la société civile (juristes, économistes, sociologues, anciens chefs d'Etats africains notamment ceux ayant quitté le pouvoir de leur propre gré...) et de la communauté internationale. Ce groupe serait notamment chargé d'approfondir, dans un premier temps, la vision "d'Etats-

régions’’ pour l’Afrique. Ce projet d’intégration assorti d’un vaste volet de développement ( objet du paragraphe 32 ), pourrait ensuite être très largement diffusé en Afrique et dans le monde, afin de susciter des discussions et des débats susceptibles de déboucher sur de véritables projets de sociétés pour l’Afrique et d’inciter d’une part, les dirigeants africains à les mettre en œuvre et d’autre part, les pays riches à mobiliser leurs aides.

Dans cette logique, les ensembles régionaux constitués pourraient solliciter de la communauté internationale un encadrement ou un accompagnement temporaire de l’ONU. Cet accompagnement qui se traduirait par la mise en place d’agences sous-régionales des Nations Unies pour l’encadrement des ‘’Etats-régions’’ d’Afrique, serait un véritable plan de développement d’une durée prévisionnelle plus ou moins égale à une génération d’hommes. Par ailleurs ce plan s’inspirerait des enseignements tirés de l’échec de toutes les stratégies d’aide passées.

\* \*

### **3.2- DES STRATEGIES D’AIDE A L’AFRIQUE**

Certains pays du monde développé actuel doivent en partie leur prospérité à certaines tragédies : l’accumulation de biens sans précédent que permit l’esclavage, se situe comme par hasard, aux racines de l’accroissement des richesses dans la plupart des pays industrialisés. Pendant quatre siècles, l’Afrique subsaharienne apparaît à l’Europe comme un bloc : l’Afrique des grands empires noirs sahéliens et des tribus montagnardes ou forestières, fermée aux étrangers, ravagée par la traite des esclaves jusqu’au début du XIXème siècle, entièrement colonisée, par l’Europe de la fin du XIXème jusqu’au milieu du XXème siècle, accédant à l’indépendance avec la balkanisation de l’Afrique.

Depuis l’indépendance et dans les frontières héritées de la colonisation, chaque pays évolue en fonction de ses équilibres ou déséquilibres internes, combinés avec les influences extérieures. Des évolutions divergentes sont observées et accentuées depuis le début des années 90. Certains pays sombrent dans l’anarchie : Somalie, Burundi, Rwanda, Sierra Leone... et sont plus ou moins abandonnés à leur sort par les européens et les Américains. D’autres s’organisent et se développent, le premier de tous, l’Afrique du sud. D’autres enfin et parmi les plus grands, République Démocratique du Congo, Angola... sont instables, mais leur poids et leurs richesses naturelles, retiennent l’intérêt des étrangers qui souhaitent y investir.

C’est pour cette Afrique instable, que les pays riches inventent depuis des décennies, des stratégies de développement.

Mais au regard du constat d'échec qu'affichent les différentes opérations d'assistance à l'Afrique menées par les pays du nord, il semble indispensable de reconsidérer la forme des aides, dans une optique de convergence régionale, coordonnée et même d'encadrement ou d'accompagnement de l'Afrique.

### **3.2.1- L'ECHEC DES DOCTRINES ET STRATEGIES D'AIDE EN AFRIQUE**

Après les indépendances, les grandes puissances, les pays riches et techniquement avancés prirent conscience de la grande misère et des carences qui menaçaient les nouveaux Etats et entreprirent une vaste opération d'assistance. Ils élaborèrent des doctrines et des stratégies dans les domaines financier, technologique et politique, pour lesquelles le bilan aujourd'hui est cependant plus que décevant.

Déjà, en 1946, la France avait créé le Fonds d'investissement pour le développement économique et social de ses territoires d'outre-mer (FIDES). En 1947, le conseil économique et social des Nations Unies rassemblait à Lake Success, une commission d'assistance aux régions insuffisamment développées. En janvier 1949, le Président Truman des Etats-Unis, présentait les objectifs d'une nouvelle politique étrangère américaine qui prit le nom de Point VI. En Angleterre, les ministres des affaires étrangères du Commonwealth, réunis en septembre 1950, mirent en route le plan Colombo.

Les plus grandes voix du monde se firent entendre : celles des Nations Unies, de la France, de l'Angleterre et même celles des grands empires communistes de l'Union Soviétique et de la Chine qui voulaient promouvoir leur idéologie vis-à-vis du monde capitaliste et libéral. On peut y ajouter la voie de l'Allemagne renaissante et celle du pape Paul VI, qui publia en mars 1967, l'encyclique "Populorum Progresso".

Tous ces pays offrirent argent, savoir, capacités techniques et philosophie. Il y eut la conception française, synthétisée par le rapport Jeanneney, qui préconisait le respect de l'indépendance d'autrui, la discrétion, la recherche de l'essentiel, la vertu d'exemple, la spécificité africaine et la mise sur pied de financements et de cadres d'assistance considérables. Il y eut également la conception britannique, illustrée par les discours du chancelier de l'Echiquier Richard Maudling en 1963, qui tout en privilégiant le Commonwealth, se préoccupait de l'ensemble du monde pour un "progrès économique social solide et continu". La conception américaine était inspirée par un besoin de propager à travers le monde, ses propres idéaux et son expérience du plan Marshall en Europe occidentale. Malheureusement, la guerre du Viêt-Nam et ses aléas ne furent pas sans conséquences sur le retour du Congrès à la méfiance et à l'isolationnisme. On peut

également parler d'une conception allemande dans le droit fil de la reconstruction de la République Fédérale, qui consistait en une sorte de cautionnement étatique pour les fournitures de marchandises effectuées par ses sociétés exportatrices.

Une partie des aides issues de ces initiatives a servi en partie à développer l'agriculture, l'enseignement, les petites entreprises, l'industrialisation... Mais la plus grosse part de ces aides a servi de manne pour les pouvoirs politiques corrompus et autocratiques paradoxalement soutenus et maintenus à la tête des pays africains par ceux-là mêmes qui donnent ou prêtent l'argent. Aujourd'hui, le bilan est préoccupant et les pays riches ont tendance à se désintéresser de l'Afrique; comme si la misère d'une bonne partie de l'humanité ne les concernait plus.

Si l'on se réfère au PIB, qui est un indicateur important, on pourrait conclure ( dans les conditions décrites ), à l'inefficacité de toutes ces stratégies. En effet, le PIB de tout le continent y compris l'Afrique du sud et les Etats du Maghreb est inférieur à celui du Brésil.

Peut-être ont-elles péché également en n'accordant pas l'attention nécessaire à certains facteurs qui conditionnent tout projet de développement.

D'abord, l'agriculture : hormis quelques exceptions, dans l'ensemble, l'Afrique au sud du Sahara n'est pas un continent d'agriculteurs. Avant la colonisation, l'homme se consacrait aux activités dangereuses ou nobles ( la grande pêche, la chasse, la guerre...) et laissait l'agriculture aux femmes. Cet héritage culturel, dans la division du travail, est si lourd qu'il a peu disparu.

Ensuite, la logique du développement des pays africains a jusqu'ici reposé sur un binôme constitué par le crédit et l'aide :

- le crédit a abouti à l'impasse de la dette qui, de rééchelonnements en effacements, continue de subsister et de bloquer la croissance des pays africains ;
- s'agissant de l'autre élément du binôme, à savoir l'aide, là aussi, on constate la réduction de l'aide privée et le plafonnement de l'aide publique.

Enfin, les vieilles querelles d'intérêts des pays riches en Afrique n'ont guère facilité les choses.

L'Afrique et ses plus de 700 millions d'hommes concernent toutes les nations, aussi bien d'Europe que d'Amérique ou d'Asie.

Une autre cause de l'échec des actions en faveur de l'Afrique semble être la dispersion des moyens, le manque de coordination et les réflexes exagérés d'intérêts nationaux.

Aujourd'hui l'Afrique veut activement prendre part à la globalisation de l'économie. Mais en raison de la persistance de certains problèmes : la faiblesse des infrastructures, le niveau très faible de l'éducation des peuples, les énormes problèmes de

santé des populations, le caractère archaïque des systèmes d'exploitation agricole et l'existence de nombre de conflits, les pays africains ne peuvent pas suivre le rythme de la marche des pays développés.

C'est pourquoi les responsables africains en étroite coopération avec la communauté internationale, pourraient en urgence prendre la mesure de la situation et concevoir une gigantesque et véritable croisade en faveur du continent africain. Cette croisade sera un plan applicable aux ensembles régionaux ( Etats-régions ) et non pas aux micros Etats. Il prendrait la forme d'un encadrement ou d'un accompagnement temporaire de l'Afrique par les Nations Unies, pour la réalisation de grands projets concrets à l'instar du plan "Marshall".

### **3.2.2- UN VASTE PLAN "MARSHALL" POUR L'AFRIQUE**

Il ne s'agirait plus de transférer en Afrique des savoir-faire, quelques matériels et de l'argent pour boucler les fins de mois. Il faudrait envisager désormais des actions de grande ampleur pour réhabiliter des secteurs entiers de l'activité et de la vie humaine de grands ensembles régionaux.

Ce programme qui passerait de manière préférentielle par l'encadrement des "Etats-régions" par la communauté internationale, aurait, pour but de résorber les disparités fondamentales entre l'Afrique et les pays riches de manière à permettre aux africains d'évoluer dans la mondialisation. Il est souhaitable que par "Etat-région", une Agence des Nations Unies pour l'encadrement temporaire de l'Afrique soit créée.

Les domaines dans lesquels pourrait s'appliquer chaque programme régional, concerneraient la santé, l'agriculture, l'environnement, les infrastructures et l'éducation.

#### **3.2.2.1- LA SANTÉ**

La situation de la santé des populations africaines décrites dans la première partie indique qu'à la base de ce problème, se trouvent la malnutrition et le manque de soins médicaux.

C'est pourquoi l'amélioration de la santé passera également par l'amélioration de l'alimentation. Ces deux aspects contribuent à l'élévation du bien-être humain.

Au regard de l'ampleur de la situation, les efforts actuels d'aide semblent à la fois considérables et insuffisants. Le rôle de chaque Agence serait de constituer des réseaux de centres de soins pour chaque "Etat-région". Une évaluation préalable serait faite pour permettre la construction d'un certain nombre d'hôpitaux et de dispensaires indépendants

des gouvernements, dans chaque gros village. Des objectifs seraient fixés dans l'espace et dans le temps. La formation des personnels de santé et les questions d'industrie pharmaceutique incombent naturellement à ce volet du plan. Une attention particulière serait accordée aux maladies tropicales notamment le paludisme et le sida.

Le lien santé-malnutrition conduit à évoquer maintenant la question de l'autosuffisance alimentaire par le développement de l'agriculture.

### **3.2.2.2- L'AGRICULTURE**

En Afrique, les modes de production agricole sont rudimentaires et ne peuvent ainsi favoriser la productivité. Cette situation entraîne la baisse de l'offre et par conséquent la faiblesse des revenus.

L'amélioration de ce secteur pourrait passer par un appui institutionnel à l'agriculture sous la forme d'organes de recherche, de vulgarisation et d'encadrement du monde rural. Ces organes identifieraient les équipements nécessaires, les ouvrages hydro-agricoles, l'organisation et les objectifs de la politique agricole à l'échelle des économies régionales tout en tenant compte des réalités sociologiques de chaque ensemble. Il est souhaitable que les infrastructures routières et l'électrification rurale soient assurées.

De même, la promotion d'une politique décentralisée et d'appui aux agriculteurs permettrait de favoriser l'émergence de *leaderships* paysans régionaux.

Cependant, le relèvement du niveau de la productivité agricole ne peut être opéré sans une amélioration de l'environnement.

### **3.2.2.3- L'ENVIRONNEMENT**

L'amélioration de l'environnement passe par une réduction des contraintes structurelles auxquelles est soumis le secteur. Les différentes agences des Nations Unies pour l'encadrement des "Etats-régions" d'Afrique, pourraient rechercher les moyens de ralentir la désertification, la sécheresse, le déboisement...

L'assainissement des eaux et des zones insalubres complèteront le tableau de l'environnement.

Il faudrait également innover dans le domaine de l'énergie. Certaines énergies renouvelables ( nucléaire et solaire ), pourraient être maîtrisées et installées dans la plupart des villages importants, pour permettre à chaque africain de s'éclairer, de se nourrir ou de communiquer... On économiserait ainsi le bois, on éviterait la déforestation et la dégradation des sols.

Ce qui est à faire pour l'environnement, l'est également pour les infrastructures.

#### **3.2.2.4- LES INFRASTRUCTURES**

Les infrastructures font partie des paramètres majeurs de la croissance économique des pays. La construction de routes, de chemins de fer, de ponts, de barrages, de réseaux de télécommunication, de ports, d'aérodromes et non pas d'aéroports de grande envergure (qui eux existent déjà), permettraient aux pays africains d'accroître les échanges économiques, le déplacement des populations et des biens.

L'objectif sera de faire arriver le progrès dans les zones reculées et enclavées en faisant profiter la Mondialisation à un plus grand nombre de personnes. Par exemple, des autoroutes et des voies ferrées devront relier des villes comme Dakar et Cotonou, Yaoundé et Maputo.

#### **3.2.2.5- L'EDUCATION**

Pour ce qui est de l'éducation, les problèmes à prendre en compte concernent les infrastructures scolaires et universitaires, la question des enseignants, les dépenses scolaires et les nouvelles technologies de l'information.

S'agissant des infrastructures, il faudrait, à partir de critères liés à la population, élever le nombre d'écoles, de collèges, de lycées, d'instituts et d'universités à un nombre convenable. Il pourrait être envisagé de construire, par exemple, une école dans chaque village, un collège dans chaque groupe de villages, des lycées dans chaque ville, une université dans chaque département.

Le corps enseignant sur place pourra être complété par des enseignants en provenance des pays riches (notamment pour le supérieur). La formule actuelle de la formation des cadres africains à l'extérieur devra être reconsidérée. Il pourrait être imaginé un mécanisme à double effet qui augmenterait le nombre de cadres à former mais qui garantirait leur retour et leur emploi en Afrique.

L'enseignement primaire pourrait être entièrement gratuit et obligatoire. L'enseignement secondaire serait appuyé par le système de bourses et d'internats aux plus méritants. L'enseignement supérieur doit être repensé pour être mieux adapté aux véritables besoins du continent. Des bourses de formation dans les universités et écoles européennes pourraient être assorties d'un contrat stipulant l'obligation de retour au pays pour une période donnée à l'issue de la scolarité. Elles devront surtout permettre la

compréhension du monde environnant, la perception de nouvelles tendances et découvertes par des étudiants qui seront les meilleurs vecteurs de langue, du savoir et de la modernité.

Les nouvelles technologies seraient accessibles à un plus grand nombre d'Africains. L'informatique et l'Internet sont aujourd'hui des moyens privilégiés de développement. Un programme informatique massif de la communauté internationale pourrait être lancé pour fournir des ordinateurs à tous les établissements scolaires et universitaires d'Afrique. Cela permettrait à un grand nombre d'africains d'être connectés au monde via Internet. Compte tenu du fait que les européens remplacent leurs ordinateurs tous les deux ou trois ans, il s'agirait de récupérer les matériels dépassés dans les pays riches, pour appuyer les efforts de développement de l'outil informatique en Afrique.

Pour faire aboutir ce gigantesque programme, il conviendrait qu'une réflexion soit menée sur les domaines d'application. Plusieurs projets de développement de l'Afrique les ont d'ailleurs pris en compte. Il reste cependant à les reconsidérer selon des schémas sous-régionaux.

De grandes décisions pourraient sortir de ces réflexions : par exemple, la suppression de toute aide, de tout don, de tout prêt à tout pays qui refuserait de s'y soumettre. Toute chose qui inciterait mieux les pays riches à aider l'Afrique par diverses actions dont notamment l'humanisation et à la régulation de la Mondialisation.

\* \*

### **3.3- LE RESPECT DES REGLES DU JEU LIBERAL ET LA MAITRISE DE LA MONDIALISATION**

Avec le sommet du G8 de Gênes au cours duquel la délégation des chefs d'Etats africains a rencontré les dirigeants des pays les plus industrialisés, on pouvait dire que le monde a abordé un tournant de son évolution car jamais dans l'histoire des pays africains, ceux-ci n'avaient pu dépasser le stade des technocrates pour défendre leurs revendications relatives à la Mondialisation, auprès des dirigeants du monde développé dans un face-à-face.

Le sommet de Gênes semble avoir dégagé une compréhension entre le Nord et le Sud sur les grandes actions à mener dans l'intérêt de l'économie mondiale, pour réinsérer l'Afrique, jusqu'ici marginalisée, dans le processus de la Mondialisation.

En effet, au moment même où les grandes puissances invitent les pays du Tiers monde à la libéralisation totale du commerce et des échanges, ces pays dépensent

d'importantes sommes d'argent par jour en faveur de l'agriculture tout en demandant aux Africains d'accepter d'ouvrir leurs maigres marchés à la concurrence de ces produits subventionnés, qui au surplus, bénéficient de la forte productivité que leur assure l'utilisation de techniques qui ne sont pas à la portée de l'Afrique. Les Etats-Unis et certains pays européens sont souvent cités dans ce cadre.

Il est souhaitable de rompre avec le passé pour, d'une part, humaniser la Mondialisation au regard de ses nombreuses insuffisances développées dans la deuxième partie de ce mémoire et d'autre part, de revoir non pas les règles du jeu du libéralisme, mais leur application dans une double direction : le respect de ces règles par les pays développés et une interprétation correcte du libéralisme qui s'associe parfaitement à une protection transitoire sans laquelle les industries et les agricultures africaines disparaîtront.

### **3.3.1- LE RESPECT DES RÈGLES DU JEU**

Aucune industrie africaine n'est en mesure aujourd'hui de supporter la concurrence contre les grandes industries du monde développé. Les indispensables adaptations possibles ne seront pas contre l'essence du libéralisme, parce qu'elles impliquent par ailleurs des opérations telles que le transfert de technologies, de nouveaux investissements du nord vers le sud pour accroître la productivité dans le sud et même des délocalisations. Les initiateurs de ces opérations peuvent avoir intérêt à trouver dans le sud de meilleures conditions de coûts de main d'œuvre ou d'accès direct à des ressources naturelles.

Pierre Noël Giraud affirme qu' « *aucun pays n'a réussi son décollage sans recourir à des mesures de protection* »<sup>34</sup>. Bismarck a eu recours au protectionnisme qui a permis à l'Allemagne non seulement de rattraper son retard, mais aussi de construire en quelques années une très puissante machine industrielle. Les Etats-Unis qui se font aujourd'hui les défenseurs du développement par le libre échange, se sont développés en pratiquant un protectionnisme sévère pendant tout le 19<sup>ème</sup> siècle.

Ces mêmes Etats-Unis exigent l'ouverture totale des marchés dans le monde entier mais recourent aujourd'hui encore à des arsenaux protectionnistes variés pour protéger leurs secteurs les plus stratégiques. Le 06 mars 2002, l'Europe entière et certains pays de l'Asie ont désapprouvé l'augmentation unilatérale par le Président américain, de 30% des droits de douanes sur l'importation de l'acier.

Le protectionnisme positif s'entend au sens "listien"<sup>35</sup> comme un appui indispensable au démarrage des Etats en développement. Il s'agit donc d'une démarche

---

<sup>34</sup> Marianne du 25 au 31 janvier 1999.

<sup>35</sup> LIST Friedrich, *Système National d'économie politique*, 1840 ; Edition Française par Gallimard, 1998.

sélective qui s'appliquerait surtout aux secteurs stratégiques. En plus de cette sélectivité, le protectionnisme doit être dynamique dans la mesure où il ne doit pas être synonyme de repli sur soi, mais de privilège accordé à la concurrence interne aux seules fins de l'acquisition d'une vitesse de pointe permettant de se préparer à la concurrence mondiale. Ce n'est pas la France du 18<sup>ème</sup> siècle qui affirmerait n'avoir jamais connu le retour de la manivelle de mesures suicidaires de libéralisation d'un secteur névralgique<sup>36</sup>. En 1774, le contrôleur J. Turgot, commettait la monumentale erreur d'éditer l'arrêt sur la libéralisation du commerce de grain. Il en résulta un tel désordre national dû à la spéculation que tout cela faillit dégénérer en émeutes. Turgot perdit son poste en 1776.

Le protectionnisme bien conçu est profitable, car il se garde d'être dogmatique.

### **3.2.2- LA BONNE INTERPRETATION DU LIBERALISME**

Le vrai débat ne serait donc pas de savoir quel choix opérer entre le protectionnisme et le libre-échange.

Aucune économie, surtout celle d'un pays arriéré, ne saurait se passer de recourir à l'un et à l'autre selon les secteurs et les étapes de son développement. Le libre échangeisme actuel devenu un véritable intégrisme, a un seul défaut, mais un défaut si profond qu'il risque de l'enterrer. Il s'agit du dogmatisme.

On attribue des vertus miraculeuses au libéralisme. Certaines des nations les plus riches, le recommandent à tous les pays, sans tenir compte des conditions sociologiques de certaines régions. Si le libéralisme brutal a transformé la Russie en quémendeur ruiné auprès du FMI, les Etats-Unis se frottent les mains à la seule vue de cet immense marché sur lequel ils déversent coca-cola, Macdonald et poulets aux hormones.

En fait, bon nombre de pays du nord, ne raisonnent pas en termes d'intérêt de l'économie globale. En réalité pour les responsables de ces pays là, l'économie mondiale se confond avec l'économie de leurs propres pays.

Cette erreur d'optique les conduit qu'ils le veuillent ou non, à ne rechercher fondamentalement la croissance de la composante agricole de l'économie mondiale qu'à travers le développement de l'agriculture des pays développés. Ceci aboutit à la marginalisation des pays du sud.

Par exemple, les 350 milliards de dollars d'équivalents-subsidies aux agriculteurs du nord, selon les calculs de l'OCDE, pourrait profiter plus à l'économie

---

<sup>36</sup> FACCARELLO Gilbert, *From Bodin to Walras in the History of French Political Economy* ; 1998

mondiale si la moitié seulement était utilisée, au nord et au sud, à l'amélioration de la conservation des sols, de l'eau et à l'accélération de la lutte contre l'effet de serre.

## CONCLUSION

Engagée qu'elle le veuille ou non dans la tourmente de la Mondialisation, promise au feu purificateur de la concurrence mondiale, l'Afrique subsaharienne aborde ce nouveau chapitre de son histoire dans les conditions particulièrement difficiles : faiblesse de la productivité, défaillance des infrastructures, persistance de la forte croissance démographique malgré l'aggravation des conditions de santé, sont en effet des handicaps majeurs.

Le continent noir, marginalisé dans les échanges commerciaux et financiers mondiaux, tenu à l'écart du redéploiement industriel manufacturier, des investissements dans la recherche de pointe et l'innovation technique, englué dans l'endettement, fait figure de parent pauvre dans l'actuel village planétaire. Mais, ces maux sont sans doute de moindre importance que la carence des encadrements étatiques et la balkanisation du continent noir, qui contribuent pour une bonne part à les expliquer.

Ainsi, contrairement à certains énoncés qui posent le problème d'une Mondialisation souvent postulée comme étant une dynamique spécifique contemporaine qui serait de nature à marginaliser le rôle des facteurs géopolitiques traditionnels, parce que donnant à tous les pays les moyens de s'ouvrir au marché et de devenir prospères, la présente étude estime que le monde avait déjà ses uniformités : les progrès techniques, les religions... Ils sont un élément de la vie des hommes en dépit de leurs disparités selon les régions.

C'est la recherche du profit qui a perverti et accéléré le phénomène de la Mondialisation. La nouvelle notion de globalisation de l'économie est un concept qui a pour but de revigorer l'empire de l'argent à l'aide de méga-fusions, ainsi que la délocalisation.

Comme les chiffres le montrent, la Mondialisation ne pourra pas générer comme elle est conçue, la prospérité de tout le monde. A moins que les pauvres ne soient plus considérés comme faisant partie de ce monde, alors qu'ils en constituent l'écrasante majorité.

Les chiffres de la croissance valorisent la confortable notion de la moyenne, afin de dissimuler la perversion du monde où des dizaines de millions de personnes meurent de faim parce que quelques centaines d'individus sont propriétaires de toutes les richesses produites sur terre. Il faudrait que cette fausse tranquillité de conscience soit reconsidérée ; celle de ceux qui, après avoir fait fortune en participant à la redistribution des richesses

subtilisées aux pauvres, déclarent avoir su saisir au vol les opportunités du marché néolibéral.

C'est cette asymétrie croissante et le malaise gagnant la majorité des populations qui ont engendré le retour de certains mouvements contestataires. La violence banalisée est également la face apparente de phénomènes sociaux plus étendus que favorise l'extension d'un système économique qui réduit le monde utile à des guichets de banque. Est-ce que cela pourra durer ? Aujourd'hui, en Afrique Noire, ce sont de pauvres gens en haillons qui cultivent le café, le cacao ou les fruits. Certains travailleurs ne gagnent même pas de quoi soutenir leur force de travail.

Le monde d'aujourd'hui a une forte tendance à tout systématiser. Cela est bien souvent nécessaire; mais est-ce le seul moyen pour trouver à tous les cas, des solutions vraiment convenables ? De nouvelles théories ne cessent d'apparaître, d'être à la mode. Aujourd'hui, c'est la Mondialisation et la question que doit se poser l'Afrique est celle-ci : peut-elle, dans les conditions qui viennent d'être décrites, évoluer dans cette globalité ?

Si faible cependant que soit son poids économique et politique, si graves que soient les famines et les conflits dont elle est victime, si préoccupant que soit son avenir économique, écologique et sanitaire face à la croissance démographique, aux incertitudes climatiques et à la progression des épidémies, il faudrait que le continent noir saisisse sa chance dans le système-monde.

Le préalable à cette chance passerait peut-être par ce que le raisonnement géopolitique appelle le réel incontournable : les vastes ensembles plus ou moins homogènes que l'Afrique connaissait. Ainsi, étant déjà partie prenante de l'économie globale, elle devra, pour une participation efficiente, se retrouver dans une famille africaine, économiquement et politiquement viable. Des familles comme la francophonie, "l'anglophonie", "la lusophonie" ou encore comme la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC), la communauté économique des pays des grands lacs (CEPGL)..., si on les mène à leurs ultimes conséquences, pourraient être utiles, complémentaires et sans doute salvatrices pour ce continent. Pour un début, de petits regroupements de pays dans toutes les sous-régions de l'Afrique Noire, pourraient être encouragés par les pays les plus riches à l'instar du "discours de la Baule". Toute aide de la communauté internationale à l'Afrique, pourrait être dorénavant soumise au principe de regroupement.

L'Erythrée a vu le jour comme Etat. D'autres mouvements attendent que les conditions soient réunies pour se manifester. Cette effervescence nationaliste peut paraître régressive et anachronique. Régressive parce qu'elle met à mal la citoyenneté qui

transcendait les appartenances politiques. En outre, son anachronisme pourrait provenir du fait que l'expression du nationalisme semble aller à l'encontre des principes mondialistes, qui devraient dans la logique commune, conduire à l'écrasement des différences. Le paradoxe est que des frontières voient le jour pendant que la Mondialisation progresse. Les réalités mêmes de la Mondialisation sont les causes de cette situation. Parce que les profits de l'internationalisation des échanges et du capital, arrivent presque uniquement à certains pays ; mais, des pans entiers de l'Afrique sont oubliés. Parce que la Mondialisation est parcellaire, elle ne pourra pas homogénéiser pour le moment l'espace social africain et réduire durablement les particularismes nationaux.

Aujourd'hui, la globalisation économique, l'uniformisation de la production culturelle sur un seul modèle, la généralisation de l'économie de marché, la diffusion d'un seul modèle démocratique, le développement d'un certain genre de société communicationnelle, semblent bien ouvrir une étape dans cette quête identitaire qui s'exprime à nouveau par des revendications de type nationaliste.

La vision naïve qui veut que l'accroissement continu des échanges économiques et sociaux entre les hommes, le développement des techniques de communication et de l'information conduisent à l'effacement des barrières politiques et religieuses, reçoit un cinglant démenti historique. En fait, de façon involontaire, la Mondialisation contribue à entretenir les logiques identitaires.

L'ouverture grandissante et brutale au monde, pourrait entraîner en Afrique Noire la rétractation des populations sur elles mêmes. La perte de la maîtrise du territoire affaiblit l'Etat dans sa capacité souveraine. Toutefois, cette remise en cause ne conduira pas à l'émergence d'une Afrique sans bornes, mais plutôt au repli sur des lieux plus circonscrits. En conséquence, si par nature la Mondialisation fait disparaître les frontières africaines, elle butera pourtant sur les conditions de production particulières, naturelles, sociales ou historiques, qu'il lui faudra surmonter.

Pour éviter l'émergence de ces irrédentismes latents, l'Afrique pourrait être aidée à évoluer progressivement vers des "Etats-régions". Ces derniers seraient dans un premier temps des zones économiques et surtout politiques évolutives aux contours variables. De telles régions constitueraient des unités opérationnelles de l'économie qu'on veut planétaire.

Les élites économiques et politiques de ces "Etats-régions", auraient tout intérêt à valoriser les atouts régionaux afin d'attirer les capitaux étrangers.

Cette approche entraînera peut-être l'abandon des micros identités locales, non plus au profit de la prétendue identité nationale étatique actuelle, ni au profit d'une identité planétaire utopique, mais au profit d'une identité régionale plus ou moins réaliste, puis plus

tard africaine, dans laquelle les peuples autrefois écartelés, se retrouveront à l'instar de l'Allemagne, pour éprouver à travers une même culture, une même langue et de nombreuses potentialités mises en commun, le sentiment de former une même communauté humaine : une véritable nation.

Par ailleurs, l'hypocrisie de certains de ces vrais acteurs du jeu international de la Mondialisation se manifeste sous une autre forme plus que paradoxale : le dispositif anti-migratoire que dressent certaines nations qui se proclament pourtant championnes du libéralisme, alors que la Mondialisation qui est justement synonyme de libéralisme économique devrait s'accompagner du libre mouvement de tous les facteurs de production ( Schengen )<sup>37</sup>, y compris le travail, donc les personnes ( main d'œuvre , etc. ...). Il est un fait qu'il se pose dans certains pays, des problèmes sociaux du fait de l'immigration (intégration, insécurité, travail, prostitution, sans papier etc...), pour lesquels il est tout à fait légitime de trouver des solutions hardies. Pourtant, comment comprendre autrement les dispositifs anti-migratoires, notamment le refus de la libre mobilité du travail, si ce n'est que la Mondialisation n'est en définitive qu'une supercherie exercée par certains pays via leurs firmes multinationales sur la planète ?

Enfin, la société marchande ne semble t-elle pas creuser sa propre tombe, d'une part, par la vitesse, la rapidité qu'elle exige des hommes, et d'autre part, parce que misant sur l'expansion de la consommation pour son essor ? En effet, elle prive la majeure partie de l'humanité de son pouvoir d'achat en concentrant les richesses dans les mains de quelques individus.

D'abord, par la vitesse, la rapidité et l'automatisation que le monde du profit lui impose, l'homme est constamment sous pression et s'apparente de plus en plus à une machine, à un robot, voire pour certains secteurs ( le sport ), à un animal.

Ensuite, la machine économique mondiale telle qu'elle se présente aujourd'hui, est de plus en plus une pompe à assécher les couches pauvres. Même le génial organisme humain, ne survivrait pas longtemps si cette pompe qu'est le cœur, ne faisait qu'aspirer le sang venant de menues veines pour le réinjecter dans les grosses artères sans que ces dernières ne le redistribuent à travers tous les organes.

Le monde du profit pourra-t-il durer dans les conditions actuelles de la Mondialisation ?

---

<sup>37</sup> Convention entre certains pays européens, qui consiste à abolir leurs frontières internes.

# **ANNEXES**

## ***ANNEXE 1***

**L'AFRIQUE ACTUELLE**

## ***ANNEXE 2***

**LES POLES REGIONAUX EN AFRIQUE**

## ***ANNEXE 3***

**PROJET D'ETATS-UNIS D'AFRIQUE**

## **Annexe 1 : l'Afrique actuelle**

## **Annexe 2 : les pôles régionaux en Afrique**

### **Annexe 3 : les Etats-Unis d'Afrique**

# **BIBLIOGRAPHIE**

## **OUVRAGES GENERAUX :**

-BAZENGUISSA Rémy, *l'Afrique*, Le Cherche midi Editeur, 1995.

-CHAUPRADE Aymeric, *Géopolitique. Constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, Ed. Marketing S.A., Paris, 2000.

-DIEKHOFF Alain, *La nation dans tous ses Etats*, Flammarion, 2000.

DUCHATEAU Armand, *Bénin, Trésor Royal*, Ed Dapper, Paris, 1997

-LAFAY Gérard, *Comprendre la mondialisation*, Ed. Economica, Paris, 1999.

-LELIEVRE Henry (dir.) *Demain l'Afrique, Le cauchemar ou l'espoir ?*, Ed. Complexe, Paris, 1998.

-LUGAN Bernard, *Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours*, Ed. du Roche, Paris, 2001.

-ROCHE Jean-Jacques, *Relations Internationales*, Ed. Montchrestien, Collection « Manuel », Paris 2001, 2<sup>ème</sup> édition,

## **ARTICLES DE REVUES :**

-BANQUE MONDIALE : *Perspectives économiques mondiales*, 1995.

-FONDS MONETAIRE INTERNATIONALE : *Evaluation chiffrée de l'Uruguay Round. Finances et développement*, décembre 1995.

-MESSMER Pierre, *Stratégie en Afrique au sud du Sahara*, Revue Générale de Stratégie, 2001.

-SELECTION QUID 2000.

-LE POINT AU QUOTIDIEN N° 587, du 15 février 2000.

-LE MONDE DIPLOMATIQUE de février 2000.

-FRERES D'ARMES N° 200 et 220.

-JEUNE AFRIQUE ECONOMIE, du 13 décembre 1999 au 16 janvier 2000.

-LE MONDE, du 14 novembre 2001 et du 23 mars 2002.

-LE COURRIER INTERNATIONAL N° 561, du 02 au 22 août 2001.

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>2</b>
<b>PARTIE I : LES REALITES DE L'AFRIQUE NOIRE.....</b>	<b>5</b>
<b>1.1-UN CONTINENT MAL GOUVERNE.....</b>	<b>5</b>
<b>1.2- UN CONTINENT MINE PAR DES CONFLITS .....</b>	<b>6</b>
1.2.1-EN AFRIQUE OCCIDENTALE.....	6
1.2.2- EN AFRIQUE CENTRALE.....	8
1.2.3- L'AFRIQUE AUSTRALE .....	9
1.2.4- L'AFRIQUE DE L'EST .....	9
<b>1.3- UN CONTINENT DÉSHÉRITÉ.....</b>	<b>10</b>
1.3.1- L'EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE ET LA SANTE.....	10
1.3.2- L'EDUCATION .....	12
1.3.3- L'ENVIRONNEMENT .....	12
1.3.4- LA RENCONTRE DE L'AFRIQUE AVEC D'AUTRES MONDES.....	13
1.3.5- LES FRONTIERES DES PAYS AFRICAINS : SOURCES DE CONFLITS .....	15
1.3.6- DES RAPPORTS PAS TOUJOURS HONNETES .....	15
<b>PARTIE II: LES FONDEMENTS DE LA MONDIALISATION.....</b>	<b>17</b>
<b>2.1- LES ORIGINES ET LES CARACTERISTIQUES.....</b>	<b>17</b>
2.1.1- LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX .....	17
2.1.2- LA LIBERALISATION FINANCIERE.....	17
2.1.3- LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION.....	18
<b>2.2- LES AVANTAGES ATTENDUS DU SYSTEME .....</b>	<b>18</b>
<b>2.3- LA REALITE DES ECHANGES MONDIAUX.....</b>	<b>19</b>
2.3.1- L'ETAT DES LIEUX.....	19
2.3.2- LES AVATARS ET LES NON-DITS DU LIBRE-ECHANGE .....	20
2.3.2.1- LA MARGINALISATION DE L'AFRIQUE.....	20
2.3.2.2- LE NON RESPECT DES REGLES DU JEU PAR CERTAINS PAYS.....	21
2.3.2.3- LA DESHUMANISATION DU COMMERCE MONDIAL.....	22
2.3.2.4- LES EFFETS PERVERS SÉCURITAIRES DE LA MONDIALISATION.....	25
<b>PARTIE III : L'EMERGENCE "D'ETATS-REGIONS" ET LE LANCEMENT D'UN VASTE PROGRAMME NOVATEUR DANS UNE MONDIALISATION MAITRISEE .....</b>	<b>27</b>
<b>3.1- DE VERITABLES INTEGRATIONS COMMUNAUTAIRES : DES ETATS-REGIONS.....</b>	<b>28</b>
3.1.1- L'HISTOIRE DES FRONTIERES AFRICAINES ANTIQUES ET PRECOLONIALES.....	28
3.1.2- L'ANALYSE D'UNE REDEFINITION DE L'ETAT-NATION AFRICAIN.....	29
3.1.3- " DES ETATS-REGIONS " AFRICAINS.....	33
<b>3.2- DES STRATEGIES D'AIDE A L'AFRIQUE.....</b>	<b>35</b>
3.2.1- L'ECHEC DES DOCTRINES ET STRATEGIES D'AIDE EN AFRIQUE.....	36
3.2.2- UN VASTE PLAN "MARSHALL" POUR L'AFRIQUE.....	38
3.2.2.1- LA SANTÉ .....	38
3.2.2.2- L'AGRICULTURE.....	39
3.2.2.3- L'ENVIRONNEMENT .....	39
3.2.2.4- LES INFRASTRUCTURES .....	40
3.2.2.5- L'EDUCATION .....	40
<b>3.3- LE RESPECT DES REGLES DU JEU LIBERAL ET LA MAITRISE DE LA MONDIALISATION.....</b>	<b>41</b>

3.3.1- LE RESPECT DES RÈGLES DU JEU .....	42
3.2.2- LA BONNE INTERPRETATION DU LIBERALISME.....	43
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>45</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>49</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>53</b>